Ménéac

Bulletin Municipal • Janvier 2013

Sommaire

- Editorial ..... page 1
- Membres des commissions ..... page 2
- Trombinoscope ..... page 2
- Finances ..... page 4
- Tarifs communaux ..... page 7
- Informations générales ..... page 8
- Informations ..... page 9
  - Un relais de service public ..... page 9
- Commerçants ..... page 10
- Liste des associations ..... page 10
- Artisans ..... page 11
- Informations ..... page 12
  - La personne âgée ..... page 12
  - ADMR ..... page 13
  - L'enfant ..... page 13
  - Résidence de la Métairie ..... page 14
  - Réglementation locale ..... page 15
- Environnement ..... page 16
  - GBO ..... page 16
  - Collecte des déchets ..... page 17
  - Collecte : Mode d'emploi ..... page 18
- Evènements de l'année ..... page 19
  - Evènements touristiques ..... page 19
  - Téléthon ..... page 20
  - Médiathèque ..... page 20
  - Sécurité routière ..... page 21
  - Les cousins du Canada ..... page 21
  - Bébés de l'année 2011 ..... page 22
  - Maisons fleuries ..... page 22
- Nos écoles ..... page 23
  - Ecole Saint-Jean-Baptiste ..... page 23
  - Ecole Publique ..... page 24
  - Amicale laïque ..... page 24
- Sapeurs Pompiers ..... page 25
- Amicale des Pompiers ..... page 26
- Les associations ..... page 26
  - Chapelle du Gast ..... page 26
  - Métairie animations ..... page 26
  - Club des Toujours Jeunes ..... page 27
  - Comité Village St-Yger ..... page 27
  - FNACA ..... page 28
  - Oxygène ..... page 28
  - Familles rurales ..... page 29
  - Hermine Volley ..... page 29
  - Secours Catholique ..... page 30
  - APESP ..... page 30
  - Les Trolls s'affolent ..... page 30
  - Arts et Culture ..... page 31
  - AMEPA ..... page 31
  - Judo Club ..... page 32
  - Hermine Football ..... page 33
  - Association de Chasse ..... page 33
  - AAPPMA La Truite du Porhoët ..... page 34
  - La Roue Ménéacoise ..... page 34
- Circuits touristiques à Ménéac ..... page 35
- Etat-Civil 2012 ..... page 36
- Calendrier des fêtes ..... page 37

Rédactrice en chef :
Mme FOLLIARD, Maire
Commission rédaction :
Mme RONXIN, M. LEBEAU,
M. ROBIN, M. VASSEL

Photos : La Mairie et les associations

Création et Impression :
Imprimerie ICP
Parc d'Activités La Lande du Moulin
56800 PLOERMEL • 02 97 72 39 42
Site : www.image-in-icp56.com

Certification
ICP

Papier du Bulletin : certifié PEFC

PEFC : programme européen de certification des forêts, créé en 1999 à l'initiative des propriétaires et des exploitants forestiers. La certification PEFC signifie également que le bois provient de forêts gérées durablement, comme l'exigent les critères d'Helsinky, qui définissent une gestion des forêts économiquement fiable, appropriée sur le plan environnemental et bénéfique sur le plan social. La marque PEFC ne peut être utilisée sur les produits que si le pourcentage de fibres certifiées est supérieur ou égal à 70%.

Editorial

Chères Ménéacoises, chers Ménéacois,

Nous entrons dans la saison des fêtes et je profite de cette trêve pour formuler mes vœux de bonne et heureuse année pour 2013.

Réjouissons-nous, la France vit en paix et sérénité. Sérénité relative, certains de nos compatriotes sont touchés par la précarité, le chômage, la solitude, la maladie. Il serait injuste de prétendre que rien n'est fait au plan national pour soulager les familles ou les personnes confrontées aux difficultés. A Ménéac chacun connaît son voisin et de ce fait, peut être à même de signaler les personnes isolées. Les actions de proximité sont plus efficaces.

2012 se termine, nos réalisations de l'année ; le programme Breiz Bocage, haies et talus en cours de réalisation, le contrat d'affermage avec la SAUR est signé depuis le 27 novembre, la Saur gère et entretien le réseau d'assainissement collectif, ce contrat est signé pour 12 ans. Les travaux engagés sont terminés ; salle polyvalente et locaux des services techniques. A l'étude : le réaménagement du centre bourg ; l'enfouissement des réseaux, réfection de la chaussée. Le devenir et l'aménagement du bâtiment des associations rue d'Armor, le début de l'aménagement du lotissement Merlin l'Enchanteur route d'Illifaut. Les projets ne manquent pas, les réalisations se feront avec nos moyens sans alourdir la fiscalité.

Un sujet très important pour l'avenir de notre commune et celui du canton, depuis décembre 2000, nous sommes en intercommunalité. Ménéac appartient à la communauté du Porhoët. Vous avez lu dans vos journaux depuis 1 an les projets de schémas départementaux de coopération intercommunale. Le regroupement des communes isolées est obligatoire ainsi que les communautés de communes inférieures à 5000 habitants. La communauté de communes du Porhoët, bien qu'ayant 5 650 habitants ne peut pas rester isolée face aux autres. Elle va rejoindre les communautés de communes de Mauron, Josselin, Ploërmel, bassin de vie le plus cohérent, le mariage interdépartemental n'est pas souhaité. Cette modification de périmètre mobilise des enjeux majeurs : gouvernance, transfert de compétences, équilibre financier. Les arrêtés définitifs devraient être publiés par les préfets avant le 31 décembre 2012. En ce qui nous concerne, les élus du territoire ont repoussé à 2013 l'achèvement des travaux sur la rationalisation de ces futures communautés de communes. Les découpages entreront en vigueur au 1er janvier 2014, quelques mois avant les élections municipales.

Le regroupement des intercommunalités est d'apporter plus de services à nos concitoyens en optimisant les moyens humains et financiers. Le bloc communal restera l'échelon de proximité au service de la population de la commune.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

Yvette FOLLIARD,
Maire de Ménéac

Madame le Maire, le Conseil Municipal et le personnel communal vous offrent tous leurs meilleurs vœux pour 2013.

Membres des commissions

Mme LE MAIRE EST MEMBRE DE FAIT DE TOUTES LES COMMISSIONS

FINANCES	Michel PICHARD adjoint Mmes Evelyne CHENAIS, Huguette LEBRIS, Yolande MOREUL, Mireille PICARD-SAUVAGE, Mrs Frédéric DINEL, Christian ROBIN, Daniel VASSEL
URBANISME ET TRAVAUX	Dominique CHAUMORCEL adjoint Mme Huguette LE BRIS, Mrs Frédéric DINEL, Michel GASTARD, Jean-Yves LIMOUX, Christian ROBIN, Daniel VASSEL
VOIRIE	Bernard BOSCHET adjoint Mrs Michel GASTARD, Jean-Yves LIMOUX, Claude MARION, Didier RAULET, Marcel SIMONNEAU
AFFAIRES AGRICOLES ET ENVIRONNEMENT	Bernard BOSCHET adjoint Mmes Huguette LE BRIS, Yolande MOREUL, Mireille PICARD-SAUVAGE Mrs Frédéric DINEL, Claude MARION
EQUIPEMENT GROS MATERIEL	Bernard BOSCHET, Dominique CHAUMORCEL adjoints Mrs Pierre LEBEAU, Didier RAULET
RESTAURATION SCOLAIRE, ECOLES	Françoise RONXIN adjointe Mmes Evelyne CHENAIS, Huguette LE BRIS, Mrs Frédéric DINEL, Michel GASTARD, Christian ROBIN, Didier RAULET, Marcel SIMONNEAU
BULLETIN MUNICIPAL, FLASH	Yvette FOLLIARD rédacteur en chef, Françoise RONXIN adjointe Mrs Pierre LEBEAU, Christian ROBIN, Daniel VASSEL
SPORTS, LOISIRS, CULTURE, ASSOCIATIONS	Bernard BOSCHET adjoint Mrs Michel GASTARD, Pierre LEBEAU, Jean-Yves LIMOUX, Christian ROBIN
APPEL D'OFFRE	Françoise RONXIN, Dominique CHAUMORCEL adjoints Mrs Michel GASTARD, Daniel VASSEL Membres Suppléants : Mrs Pierre LEBEAU, Christian ROBIN
CONSEILS D'ECOLE	Françoise RONXIN adjointe Mr Didier RAULET
CORRESPONDANT DEFENSE	Dominique CHAUMORCEL adjoint

Yvette FOLLIARD MAIRE

Michel PICHARD

Bernard BOSCHET

Dominique CHAUMORCEL

Françoise RONXIN

Frédéric DINEL

Yolande MOREUL

Marcel SIMMONEAU

Michel GASTARD

Membres des commissions

Communauté de Commune du PORHOET

Délégués Communauté de Communes du PORHOET	Membres Titulaires : Mme Yvette FOLLIARD Mrs Dominique CHAUMORCEL, Michel PICHARD, Michel GASTARD, Marcel SIMONNEAU Membres Suppléants : Mrs Bernard BOSCHET, Didier RAULET
Centre Communal d'Action Sociale Conseil d'Administration du CCAS	Mme Yvette FOLLIARD Présidente Mme Françoise RONXIN Vice-Présidente Membres Titulaires : Huguette LE BRIS, Michel PICHARD, Claude MARION, Daniel VASSEL

Délégués pour les syndicats intercommunaux et organismes extérieurs

Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable du pays de PLOERMEL	Mrs Dominique CHAUMORCEL, Michel GASTARD
Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique du Bassin de l'Yvel	Mrs Claude MARION, Michel GASTARD
Regroupement du Grand Bassin de l'Oust	Mrs Frédéric DINEL, Michel GASTARD
Mission Locale Espaces Jeunes	Mme Françoise RONXIN Mrs Dominique CHAUMORCEL, Pierre LEBEAU
Comité National d'Action Sociale (CNAS)	Mme Yvette FOLLIARD
Réseau d'Elus Référents Sécurité Routière (ERSR)	Mme Yvette FOLLIARD

Claude MARION

Christian ROBIN

Evelyne CHESNAIS

Daniel VASSEL

Pierre LE BEAU

Huguette LEBRIS

Mireille PICARD SAUVAGE

Jean-Yves LIMOUX

Didier RAULET

Finances

Fiscalité

Rétrospective sur les 3 impôts locaux directs : La taxe d'habitation, La taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe d'habitation sur les propriétés non bâties. Comment se calculent-ils? A quoi servent ces 3 impôts ? Comment ont-ils évolué ces dix dernières années à Ménéac ?

Le montant de l'impôt étant la multiplication de la Base (le revenu cadastral) par le Taux (voté par la commune), vous pouvez avoir à payer davantage que l'année précédente alors que la commune n'a pas modifié ses taux d'imposition. La commune de Ménéac n'a pas augmenté ces taux cette année. Le Conseil municipal fixe les taux d'imposition suivants pour 2012 : Taxe d'habitation 9.91% Taxe foncière sur les propriétés bâties 19.06% Taxe sur les propriétés non bâties 49.61%

La Taxe d'habitation

La taxe d'habitation : La taxe d'habitation est calculée d'après la valeur cadastrale du logement, elle-même déterminée par l'Etat, après le concours de la commission communale des impôts directs. Cette valeur locative de référence prend en compte la situation et l'état du logement, la surface des dépendances…Elle correspond au montant d'un loyer annuel que le propriétaire pourrait tirer d'un local loué dans des conditions normales. Elle a été augmentée par l'Etat de 2% en 2011.

A quoi sert la taxe d'habitation ?

Le montant de la taxe d'habitation est versé aux recettes du budget des communes, des regroupements des communes. Ces sommes donnent aux collectivités locales ou intercommunalités les moyens d'organiser les services publics dont elles ont la charge (les écoles par exemple pour les communes), la création de nouveaux équipements, l'entretien et la création de voies de circulation…

Déménagement :

Si vous déménagez en cours d'année, vous devez payer la totalité de la taxe d'habitation de votre ancien logement. En revanche, vous ne paierez rien pour votre nouvelle habitation.

Logement meublé :

Ne sont imposables que les logements occupés, par conséquent si vous apportez la preuve que le logement est vide au 1er janvier de l'année, vous pouvez être exonéré.

Quelques éclaircissements sur le détail du calcul de la taxe d'habitation :

TAXE D'HABITATION 2012 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune (2)	Syndicat de communes	Intercommunalité (4)	Taxe spéciale d'équipement
Valeur locative brute (5)	4198		4198	4198
Valeur locative moyenne	1751		1751	1751
Abattements (5)				350
Base nette d'imposition	3848		3636	3848
Taux d'imposition 2012	9,91 %	%	9,31 %	0,16 %
Cotisations 2012	381		339	6
Taux d'imposition 2011 (4)	9,91 %	%	9,31 %	0,156 %
Rappel cotisations 2011	378		333	6
Variation en valeur	+5		+6	0
Variation en pourcentage	+1,33 %	%	+1,8 %	0 %

Total des cotisations	726
Frais de gestion	+ 8
Prélèvement pour base élevée	
Prélèvement sur dépendances secondaires	
Plafonnement selon la valeur	

ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2011 ET 2012

	ANNÉE 2011	ANNÉE 2012	En valeur	En pourcentage
(a) Cotisations	722	734	+12	+1,66 %
(b) Allégements				%
(c) = (a) – (b) Somme à payer	722	734	+12	+1,66 %

LOCAUX TAXÉS - NOMBRE : 01 — RÉGIME : IP

Taux global 2012 voté	Identifiant	Nature	DP	Nbr	VL revalorisée	Montant de votre impôt	734
16,61 %	1290318136E	MAISON		H	4198		
Cotisation référence 2003							

1) Le taux voté par chaque collectivité (à Ménéac 9.91%)
2) Qui perçoit cet impôt ?
3) La valeur locative cadastrale : elle est calculée par les services de l'Etat selon les caractéristiques du logement
4) Part intercommunale de la Taxe d'habitation : elle remplace la part départementale et compense en partie la perte de la taxe professionnelle. La part reversée à l'intercommunalité est de 9.31% en 2012.
5) Les abattements : ils sont votés par le Conseil Municipal. En cas de changement de situation (nombre d'enfants à charge…), leur montant évolue.

Les Taxes foncières

La taxe foncière sur les propriétés bâties : La taxe foncière est due chaque année par les propriétaires d'un bien immobilier. Il s'agit d'un impôt local, essentiel à la vie de la commune car son produit finance les services et les équipements collectifs. L'augmentation de la taxe foncière est liée à l'augmentation éventuelle de son taux et à la revalorisation de sa base d'imposition (la valeur locative cadastrale). Cette revalorisation a été fixée forfaitairement à 2% par décision du Parlement.

La taxe d'habitation est calculée d'après la valeur locative cadastrale de la propriété et diminuée d'un abattement forfaitaire pour frais de 50%.
La taxe foncière sur les propriétés bâties contribue au financement des équipements collectifs et des services rendus aux habitants.

Quelques éclaircissements sur le détail du calcul de la taxe foncière : (Détails d'une commune X)

1) le taux d'imposition de Ménéac, il est de 19.06% en 2011 et 2012. Il permet de calculer la part communale sur le montant de l'impôt. Ce taux est exprimé en pourcentage et appliqué à la base nette d'imposition.
2) le taux d'imposition intercommunal : Il permet de calculer la part intercommunale sur le montant de l'impôt. Ce taux est également exprimé en pourcentage et appliqué à la base nette d'imposition. La part de la taxe foncière sur les propriétés bâties reversée à l'intercommunalité est de 1.03% en 2012.
3) La taxe d'habitation sur les propriétés non bâties : Elle concerne les terres et serres affectées à une exploitation agricole, aux carrières, sols des propriétés bâties, bâtiments ruraux… La base d'imposition de cet impôt est égale à la valeur locative cadastrale, réduite de 20% pour tenir compte des charges de la propriété.
La part de la taxe foncière sur les propriétés non bâties reversée à l'intercommunalité est de 4.88% en 2012.
4) C'est la somme sur laquelle les Services Fiscaux se basent pour calculer l'impôt.

Finances

Evolution des trois impôts locaux de la commune depuis 2002

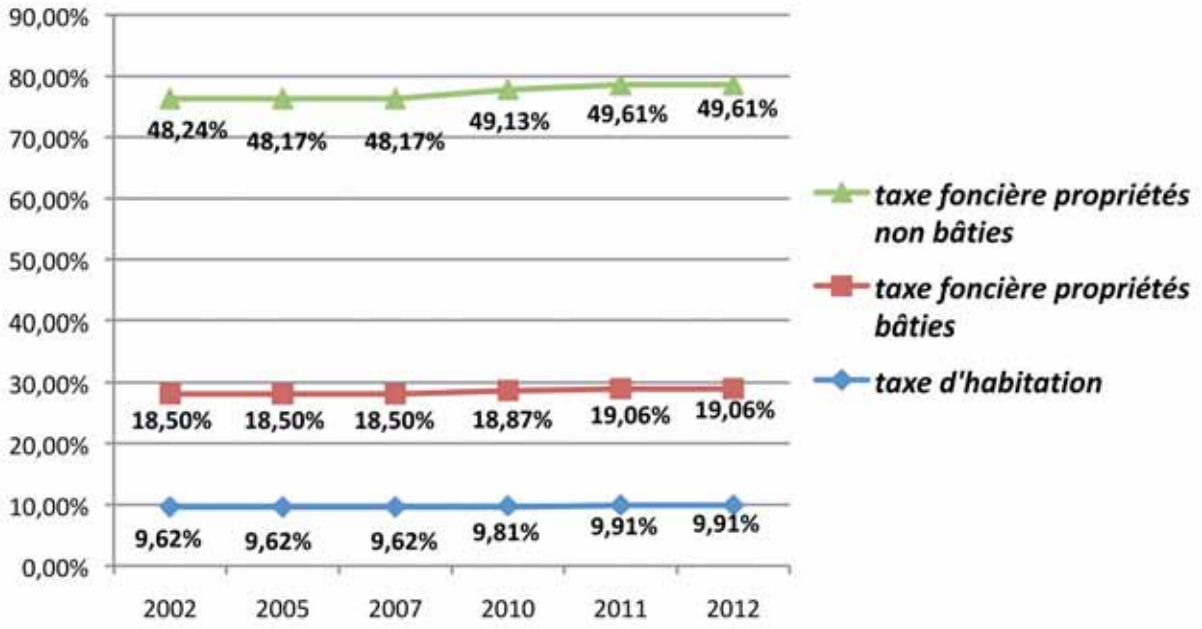

Les trois impôts locaux restent stables à Ménéac depuis 2002 avec une légère augmentation depuis 2010.

Evolution des 3 impôts locaux de la commune par rapport à la départementale et régionale et nationale

TAUX D'IMPOSTION (%)	Ménéac	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation	9.91%	11.61%	13.77%	11.35%
Taxe sur les propriétés bâties	19.06%	18.04%	17.66%	15.82%
Taxe sur les propriétés non bâties	49.61%	44.19%	47.99%	46.03%

La taxe d'habitation est plus faible sur la commune que pour la moyenne départementale, régionale et nationale. En revanche, les taxes foncières sont quant à elles plus élevées.

Tarifs au 1er Janvier 2013 Communaux

Foyer Municipal

	Ménéacois		Extérieur	
	1er jour	2ème jour	1er jour	2ème jour
Mariage	300,00 €	150,00 €	450,00 €	150,00 €
Repas, buffet, banquet	180,00 €	90,00 €	300,00 €	90,00 €
Bal, Fest-noz	150,00 €		350,00 €	
Disco	150,00 €			
Soirée dansante privée	150,00 €		350,00 €	
Jeu de loto	150,00 €		350,00 €	
Concours de belote	150,00 €		350,00 €	
Spectacles divers, théâtre	150,00 €		350,00 €	
Réunion assemblées générales	150,00 €		350,00 €	
Sonorisation + vidéo	40,00 €		40,00 €	
Réunion des associations locales sans but lucratif	Gratuit	Gratuit		

Salle omnisports

	Ménéacois		Extérieur	
	Avec chauffage	Sans chauffage	Avec chauffage	Sans chauffage
Loto, Théâtre Marché de Noël	200,00 €	150,00 €	300,00 €	250,00 €

Caution : 500 €

Vaisselle

Ancienne vaisselle pour les associations	Gratuit
Ancienne vaisselle pour les particuliers	0,23 €

1 couvert = 2 assiettes, 1 verre, 1 fourchette, 1 couteau et 1 cuillère

Prix facturés pour la vaisselle cassée ou manquante :	verre	1,30 €
	assiette	2,20 €
	couteau	1,40 €
	plat ovale, rond, légumier	7,00 €
	fourchette, cuillère table	1,10 €
	louche	16,00 €
	cuillère à café	0,40 €
	écumoire	12,00 €
Nouvelle vaisselle pour les particuliers		0,35€

1 couvert = 2 assiettes, 2 verres, 1 fourchette, 1 couteau et 1 cuillère

Prix facturés pour la vaisselle cassée ou manquante :	verre	1,50 €
	assiette	2,20 €
	couteau	1,40 €
	plat ovale, rond, légumier	7,00 €
	fourchette, cuillère table	1,10 €
	louche	16,00 €
	cuillère à café	0,40 €
	écumoire	12,00 €
	verre à pied	1,50 €
	assiette à dessert	1,90 €
	percolateur 15 litres	400,00 €

Cimetière

		15 ans	30 ans	50 ans
Concession de 2 m²		90,00 €	150,00 €	300,00 €
Case columbarium ou individuelle		153,00 €	408,00 €	765,00 €
Emplacement cavurne		51,00 €	83,00 €	139,00 €
Ouverture de case	25,00 €			
Plaque granit	50,00 €			

Le conseil municipal renouvelle la gratuité accordée aux deux écoles pour les manifestations dans l'année.
Une association ou un particulier qui annulera 2 mois avant une manifestation prévue au calendrier des fêtes devra régler 50% du tarif de la location prévue.
Une caution de 1 000 euros sera exigée de chaque utilisateur. Cette caution sera restituée à la remise des clés après vérification par une personne habilitée par le maire.
Une caution de 100 euros sera demandée en plus pour le rangement des tables et des chaises.
Dans l'hypothèse où l'utilisateur n'aurait pas rendu les locaux dans l'état de propreté prescrit, les frais de nettoyage lui seront débités sur la base d'un tarif horaire de 16 euros.

Centre d'action Communal

Mise à disposition aux familles suite aux obsèques.....20,00 €
Vin d'honneur (assemblées générales des associations locales et des particuliers).....50,00 €
Réunion associations locales sans but lucratif..... Gratuit
Salle annexe.....65,00 €

Photocopies

A4 simple..... 0,20 €
A4 recto/verso.....0,25 €
A3 simple .....0,30 €
A3 recto/verso.....0,40 €

Puisard confection et mise en place: 46 €

Cantine

2,80 € le repas

Garderie periscolaire

1er enfant.....0,85 € la 1/2 heure
2ème enfant.....0,80 € la 1/2 heure
3ème enfant.....Gratuit
Avec goûter

Informations Générales

Mairie

10 rue de la République
Tél. : 02 97 93 30 68
Fax : 02 97 93 35 70
E-mail : mairie.meneac@wanadoo.fr

Infos commune
Flash et bulletin municipal sur internet : www.porhoet.fr (informations Ménéac)

Ouverture des bureaux de la mairie :
Du lundi au vendredi :
9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h30
Le samedi : de 9h00 à 12h00

Fermé au public le mercredi après-midi

Médiathèque

Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h
Vendredi : 16h30 - 18h
Samedi : 10h - 12h et 14h - 16h30

Garderie périscolaire

Assurée au centre d'action sociale, rue Mirebeau pendant la période scolaire,
- Horaire : 7h30 - 9h00
  16h30 - 18h30

Inscriptions à la mairie.

Cybercommunes

Accès internet
(à côté de la médiathèque)
Animateur : Carole YSOPE
- Mardi : 13h30 à 15h30
- Mercredi de 16h à 18h
- Vendredi de 10h à 12h

Permanences

- **MSA**

2ème et 4ème lundi du mois de 14h à 17h

- **Assistante sociale**

Prendre rendez-vous au 02 97 73 22 00

- **Consultations des nourrissons**

A la communauté de communes de la Trinité-Porhoët sur rendez-vous au 02.97.73.22.00

La Poste

3 rue de la Mairie : 02 97 93 30 08
- Mardi : toute la journée
- Mercredi et jeudi : 14h - 16h30
- Vendredi : toute la journée
- Samedi : 9h - 12h

Ramassage ordures ménagères

- Bac vert : le mercredi à partir de 5h
- Bac jaune :
  le jeudi tous les 15 jours.

Sortir les bacs la veille au soir

La déchèterie

"Les Tertres" à GUILLIERS
Tél. : 02 97 22 85 80
Lundi et mercredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 18h
Samedi :
8h30 - 12h30 et 13h30 à 17h30

Les écoles

Ecole publique :
Mademoiselle WARTEL
Rue du 19 mars 1962 :
02 97 93 31 68

- **Ecole Saint Jean Baptiste :**

Mademoiselle MORIN
Rue du 8 mai 1945 : 02 97 93 36 56

Urgences

- **Pompiers : 18 ou 112**

- **Samu : 15**

- **Gendarmerie : 17**

ou La Trinité-Porhoët
02 97 93 92 79

- **Pharmacie :**

3237 à partir de 17 h le samedi

Maison médicale

- **Médecin :**

Docteur Thierry BAUDEMONT :
02 97 93 31 66.

- **Infirmiers :**

Christian ROBIN - Isabelle BRIAND
Ménéac : 02 97 93 36 36

- **Kinésithérapeute**

Cécile MOUISEL : 02 97 93 34 80

Services au public

La Maison de l'Emploi de Ploërmel regroupe sur un même site différents organismes. Ainsi, chacun peut trouver une solution pour son devenir professionnel. L'insertion par le travail peut-être envisagée aussi bien pour les métiers traditionnels que pour des projets professionnels individuels.

Des rencontres sont possibles sur rendez-vous à la mairie de la Trinité-Porhoët.

Gendarmerie

Les gendarmeries du Morbihan apportent leurs conseils
Internet : www.gendarmerie56.fr.nf

Prévention contre les cambriolages et les vols à la roulotte :

• Lors du constat du cambriolage : laissez les lieux en état, ne touchez à rien

• Dressez immédiatement un inventaire des objets dérobés

• Vols dans les véhicules : ne laissez aucun objet qui peut être convoité et visible de l'extérieur

Vous vous absentez sur une longue durée : informez la gendarmerie pour prévenir les vols

Médiateur de Vannes

Monsieur Georges CAMPS
Permanences le mardi : 02 97 54 85 92
Fax : 02 97 54 87 77

Ménéac

Suite aux assises des territoires ruraux de 2009, « plus de services au public », un partenariat entre la poste et EDF sur la commune de Ménéac a mis en place un point services au bureau de poste de Ménéac. L'objectif est de permettre aux habitants de Ménéac et du canton de disposer d'une ligne téléphonique gratuite directe pour contacter le service clients EDF sans passer par une plate-forme. Ouvert aux horaires d'ouverture de la poste.

Communauté de Communes

12 rue du Point du Jour
56490
LA TRINITE PORHOET
02 97 93 93 69

Services et personnel

Président : Mr Loïc THOMAS
02 97 93 93 69
Secrétaire Administrative :
Brigitte Belna
02 97 93 91 91
Accueil / Transports scolaire / Ordures Ménagères / RSA :
Audrey Demay
02 97 93 93 69
Technique :
Jean François Caro - Guy Gautier - Bruno Lebreton
02 97 93 93 69
Economique :
Gilles Guillemot - 02 97 93 99 96
Enfance Jeunesse :
Christelle Lebreton - 02 97 93 91 90
Tourisme :
Joanne PIROT et Laëtitia Vermet
02 97 93 94 34
TIC - Cyber-base - Site web - P@T:
Carole Ysope - 02 97 93 99 95

Portage de repas à domicile / Relais Gérontologique :
Fabienne Le Cointe-
02 97 93 99 92 ou 06 21 21 41 84

Relais Intercommunales des Parents et Assistantes Maternelles :
Fabienne Etien - 02 97 93 97 22

Un relais de service public à la Trinité-Porhoët :

Un relais de service public vous accueille, 7 rue du moulin à La Trinité-Porhoët, afin de suppléer à la disparition des services publics dans les communes rurales et de permettre, surtout aux personnes âgées et à celles qui ne peuvent se déplacer, de conserver un contact de proximité avec différents prestataires : CAF, CARSAT, Pôle emploi, CPAM, MSA et la poste.
Le relais est ouvert de 8h45 à 12h15 du lundi au vendredi.

Un service juridique gratuit à disposition du public sur le Porhoët

En 2012, la réforme de la carte judiciaire entraîne la fermeture du tribunal de Ploërmel. Désormais, un juriste assurera une permanence au Relais de Services publics à la Trinité de 9h à 12h30 dans les locaux de l'ancienne poste, rue du Moulin.
Permanences sur rendez-vous au 02 97 27 39 63.

Commerçants & associations

Commerçants de Ménéac

Bienvenue à		
• Christophe et Florence TURBEL	Bar de la mairie / Tabac - loto - Presse - Dépôt de Gaz Lundi : 7h30/13h30 Mardi au Jeudi : 7h30/13h30 Vendredi et Samedi 7h30 / 1H du matin Dimanche et jours Fériés : 8h30 /13h30	02 97 93 30 59
• Maître FRIN DESMOT	Notaire \ etude.frin-desmot@notaires.fr 8 rue des Magnolias Ouverture des bureaux : 9h -12h et 14h-18h fermeture à 17h le vendredi.	02 97 93 30 79
Boulangerie Sandrine et Sylvain	du mardi au samedi 7h30 / 13h et 15h /20h Dimanche : 7h30 /13H	02 97 93 30 33
PIZZ'BAR Bar, tabac, pizza à emporter	Rue de la République	02 97 93 34 65
Estelle- Coiffure	Mardi au Vendredi 9h /12h et 14h/19h Samedi 9h / 16h30	02 97 93 30 50
Garage Thirion	Rue du 19 mars 1962 Mardi au Vendredi 8h /12h30 et 14h/19h • Samedi : 8h /12h30 et 14h/18h	02 97 93 31 60
Restaurant Bar Traiteur La Grande Halte	2 rue Charles de Gaulle Lundi au Samedi : 10h/14h30 et 18h/20h Mardi 10h/14h30 / Restaurant fermé le soir / Ouvert le Dimanche sur réservation de plus de 20 personnes	02 97 93 31 45
Proxi Superette	Ouvert tous les jours de 7H /13H et 14h30 /20h SAUF Mercredi et Dimanche Après midi	02 97 93 30 56
Pharmacie Desfeux	du Lundi au Vendredi 9H /12h30 et 14h30/ 19h30 Samedi de 9h / 12h30	02 97 93 30 55
Auto Ecole André	6 rue Charles de Gaulle	02 97 93 38 53
EARL La Ferme du BE Florent VALO	vente de fruits et légumes à la ferme « BIO » Jeudi et Samedi de 16h à 19h	02 97 93 32 01
Négoce de combustibles Chaumorcel Dominique	23 rue de la croix verte	02 97 93 30 52

Listes des associations

Métairie Animation :	Claude SOULABAIL	02 97 93 33 70
Hermine Football :	Philippe HERVE Jonathan BLONDEAU	
Judo club :	Christophe GOUDELIN et André PICHON	02 97 93 37 21
Hermine Volley-Ball :	Anne RAFFRAY	02 97 93 33 21
Les fous du volant (badminton)	Karine GILLET	02 97 93 34 65
AMEPA GYM :	Monique PADE	02 97 93 35 92
SYMPA DAN'S :	Jean Claude JALET	02 97 93 35 79
Roue Ménéacoise :	Daniel FOLLIARD	
Société de pêche :	Michel LE BEAU	02 97 93 33 26
Société de chasse :	Pascal BERTHELOT	02 97 93 31 58
OXYGENE (travaux manuels) :	Cathy PETITHOMME	
Art et culture	Paule LE GOUAILLE	06 31 68 41 31
Ouest Evasion 4X4 :	Gérard FLEHO	02 97 93 34 41
Club des Toujours Jeunes :	Claudine RAULET	02 97 22 82 46
Les Trolls s'affolent :	Aurélien HERVE et Jonathan BLONDEAU	
FNACA :	Robert LUCAS	02 97 93 32 16
Amicale sapeurs pompiers :	Bruno JOUANNIC	09 62 14 27 43
Association des Chefs de famille :	Michel LE DOUARIN	02 97 93 34 26
Amicale Laïque :	Karine GILLET	02 97 93 39 38
Association des parents d'élèves de l'école privée :	Christophe CAUDAL et Anièla TUAL	02 97 93 39 47
Association Familles rurales :	Pierre PADE	02 97 93 35 92
Association de la Chapelle du Gast :	Jacques MASLIA	02 97 93 35 27
APESP	Sylvie FARCY	02 97 93 34 02
Comité de village ST YGER	Contact Daniel VASSEL	02 97 22 88 18

Artisans de Ménéac

Bienvenue aux nouveaux artisans		
• Cédric GUILLON	Entretien extérieur : pelouse, haie, abattage d'arbres… Nettoyage et débarrassage de terrains et maisons Nombreux petits travaux divers	06 49 02 14 18
• Brico.Dom	Travaux intérieur/extérieur Dépannage 7j/7, Plomberie, chauffage, électricité Brico.dom56@orange.fr	06 16 30 62 34 02 97 72 72 31
• Hervé Paysages	Réalisation d'aménagement paysager Création : dallage, pavage, clôture, portail, terrasse bois désactivée, muret, gazon Entretien espaces verts : taille, tonte, contrat entretien herve-paysage@sfr.fr	06 86 72 91 78
Bois Mené Services Jean-Baptiste LECOMTE	(travaux divers)	02 97 22 78 25
Excel couverture Gilles MADEC	couvreur – zingueur	02 97 93 39 28
Entreprises de travaux agricoles SARL FLEHO Michel	« Le Hinguet »	02 97 93 37 56
EURL Boschet	2 rue du Mené	Bureau : 02 97 93 30 07
Breizh froid	Froid et climatisation + service pompe à chaleur	02 97 93 34 90
Mr Soulabail	« dépannage et entretien »	06 14 33 84 45
Menuisier Raffray Pascal	6 rue 8 mai 1945	
Menuisier /Ebéniste	EURL des chênes Mr Ballé 1- rue Coëtlogon	02 97 93 35 95
Plâtrier SARL CHASLES	Ker Anna	02 97 93 32 49 06 63 42 12 78
Plombier chauffagiste Mr JALET Alain	Rue de la Croix Verte	02 97 93 35 20
Roseraie /PEPINIERE	La Peignie Lundi/mercredi/samedi 9h/18h	02 97 93 36 12
Travaux publics Ent De Kerpedron Jean-Pierre	Le Ménehy	02 97 22 86 17
Travaux publics : Ent Chantrel	1 Rue d'Armor	02 97 93 31 35
Transports Ferron	Autocars /grand tourisme /Taxi/ambulance rue du Porhoet	02 97 93 30 70
Eleveurs de chiens et chats Mr Berthelot Christian	Kerjonc	02 97.93 36 77
Foie gras ; Canards Mr Limoux Roland	Maison des champs	02 97 93 36 67
CASSE City Casse	Tertre Mérot	02 97 93 36 66
Matériel de pulvérisation ; ARLAND	Val Bodron	02 97 93 31 84
Triskalia	Rue Mirebeau	02 97 93 30 13
Animaux « colo- pension » Mme Charlat Christine	La Croix Fouillard	06 79 72 31 67

La personne âgée

Pour celles et ceux qui peuvent rester à la maison, de nombreux dispositifs existent afin que le quotidien soit plus simple :

1 - Le portage des repas à domicile

Le fonctionnement

Le service consiste à prendre 1, 2 ou 3 repas par semaine ou tous les jours suivant les désirs et les besoins de la personne. La personne désireuse de bénéficier du service signe une convention avec la Communauté de Communes, qui définit les jours de livraison, la durée (quelques jours après une hospitalisation, quelques semaines ou pour une durée indéterminée).

Dans le cas, où le bénéficiaire souhaite mettre fin à la prestation un préavis de 15 jours est souhaité mais peut être réduit en cas de besoin.

En cas d'hospitalisation imprévue, le service est automatiquement suspendu. Il est recommandé de nous faire prévenir au plus vite.

Si le bénéficiaire prévoit de s'absenter, il en informe le service dès que possible.

Les repas

La livraison s'effectue le matin entre 8h30 et 12h00 du lundi au vendredi, les repas du week-end sont livrés le vendredi.

Les repas sont constitués d'un potage, d'une entrée au choix, d'un plat protidique au choix (viande ou poisson avec des légumes ou féculents), d'un produit laitier (soit fromage ou yaourt) et d'un dessert (soit gâteau ou fruit).

Les différents plats sont conditionnés sous vide et n'ont plus qu'à être réchauffés. En cas de régime alimentaire, il est possible d'obtenir des repas sans sel ou sans sauce ou sans sucre.

Les menus sont distribués deux semaines à l'avance pour laisser le temps au bénéficiaire de faire son choix. Si parfois les personnes ont des difficultés, nous pouvons les aider à remplir les feuilles de menus avec elles.

Les tarifs

Le prix du repas est de 7.50€ pour une personne seule et pour les personnes en couple le premier repas est à 7.50€ et le second est à 7.20€.

Les ressortissants de la MSA et de la CRAM peuvent bénéficier d'une aide financière suivant leurs revenus (un dossier est à constituer auprès de leur caisse : nous les aidons à remplir ce dossier).

A qui s'adresser ?

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter votre mairie ou directement la Communauté de Communes du Porhoët
au 02 97 93 99 92 ou 06 21 21 41 84.

2 - La téléalarme

Un service de téléassistance des personnes, c'est à dire un service d'aide à distance fonctionnant 24 h /24 et 7 jours/7 dont l'objectif est de permettre le maintien à domicile des personnes âgées, dépendantes et fragiles. Un appareil (médaillon, bracelet…) est mis à votre disposition pour vous permettre d'alerter votre entourage d'une chute, d'un malaise…

1. APPEL

A n'importe quelle heure du jour et de la nuit, l'abonné peut lancer un appel à la centrale d'écoute, simplement en pressant sur son déclencheur Présence Verte.

2. Dialogue

L'abonné est mis en relation avec un opérateur. Ce dernier écoute et identifie ses besoins afin de lui apporter la réponse la mieux adaptée.

3. Intervention et secours

Les personnes du réseau de solidarité de l'abonné sont immédiatement averties. Ce réseau est constitué de 2 à 4 personnes appartenant au voisinage immédiat, aux amis ou à la famille de l'abonné, auxquelles s'ajoute le médecin traitant. En cas de nécessité, ou d'absence des personnes du réseau de solidarité, les services d'urgence sont immédiatement alertés (Gendarmerie, Pompiers, Samu).

Plusieurs prestataires sont à votre disposition :
La pharmacie de Ménéac : renseignements auprès de votre pharmacien ou au 02 97 93 30 55.
Présence verte : 02 97 46 51 23
Filien : service de l'ADMR : 06 77 57 09 44

4 - Les aides financières

Pour tous ces services, la personne âgée peut bénéficier de certaines aides.

- une aide sociale du département en fonction des revenus
- l'APA en fonction d'une certaine dépendance.

Ces dossiers sont à demander auprès du CCAS à la mairie.

Renseignements

Le centre d'information et de coordination

Madame Catherine PAPION, coordinatrice du CLIC du pays de Ploërmel est présente un vendredi par mois de 9h à 12h en mairie afin de vous aider à trouver des solutions, adaptées à votre situation, dans les domaines suivants : maintien à domicile des personnes âgées, aides possibles, accueil de jour, hébergement temporaire, mesures de protection juridique (tutelle, curatelle…).
Prendre rendez-vous auprès du CLIC au 02 97 74 04 37.

ADMR

L'ADMR, la référence du service à la personne

Différents service d'aide à domicile adaptés à vos besoins.

• **Soutien aux personnes âgées, aide aux personnes en situation de handicap** dans les actes ordinaires de la vie quotidienne : entretien de la maison, courses, préparation des repas, entretien du linge… et dans les actes essentiels de la vie quotidienne : aide à la toilette, aide à la mobilité…

• **Ménage, repassage.** Votre profession, vos activités ou votre famille vous laisse peu de temps.

• **Service famille.** Vous êtes parents et vous avez besoin d'être aidés chez vous : une naissance, une grossesse, la maladie, une reprise d'activité…

• **Garde d'enfants à domicile.** Vous avez des horaires décalés, votre enfants est souffrant et vous devez vous absenter.

• **Téléassistance Filien**

Un accompagnement dsans vos démarche

Sur simple demande, un responsable bénévole se rend là votre domicile pour évaluer la situation et voir avec vous les différentes prises en charge possibles. Différrents dispositifs d'aude sont envisageables : l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), les prises en charges des caisses de retraite, la prestation de compensation du handicap…

Choisissez le professionnalisme !

Des professionnels formés interviennent à votre domicile.

Faites confiance à l'ADMR, premier réseau français de proximité.

Contacts

Secrétariat ADMR
de la LA TRINITÉ PORHOËT
Salle polyvalente
Le Bourg 56490 MOHON
02 97 93 98 81

L'enfant

1 - Le Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles

Le Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles est un service gratuit destiné aux Assistantes Maternelles, aux Parents et bien sûr, aux Enfants. Le RIPAM est un lieu d'informations, d'accompagnement lors des démarches administratives, de ressources éducatives.

Pour en savoir plus :
www.dossierfamilial.com/famille/aides/les-relais-assistantes-maternelles

2 - Les écoles

L'école publique – rue du 19 mars 1962 : tél 02.97.93.31.68
L'école Saint Jean Baptiste – rue du 8 mai 1945 : tél 02.97.9.36.56
• La garderie périscolaire de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30.
• La cantine municipale dans chaque établissement scolaire

3 - Le Centre de loisirs pour le mercredi

Ce service existe depuis octobre 2009. Les enfants sont accueillis à la Communauté de Communes dans un espace entièrement aménagé pour les enfants.
La capacité d'accueil étant limitée, il est conseillé aux familles intéressées de réserver avant le lundi 17h. Il y a possibilité d'inscrire son enfant à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas.

Depuis le 1er janvier 2011, en plus du dossier d'inscription les parents doivent fournir une attestation de la CAF ou de la MSA mentionnant le montant de leur quotient familial car 3 tarifs établis en fonction des ressources ont été créés, conformément aux demandes des institutions partenaires.
Par ailleurs, la garderie de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30 est facturée 0.25 € la demie-heure.
Dans tous les cas, quelle que soit votre demande, n'hésitez pas à contacter le 02.97.93.91.90.

4 - Le Centre de loisirs pendant les vacances

« Planètes Jeunes » développe les activités destinées aux jeunes de 3 à 17 ans sur le canton de la Trinité-Porhoët pendant les vacances scolaires.
De nombreuses activités sont proposées aux enfants en fonction des âges. Activités manuelles, sorties cinéma, piscine…

Renseignements
et inscriptions au 02 97 93 91 90.

Résidence de la Métairie, un EHPAD en évolution

Depuis 2009, l'EHPAD a entamé une démarche d'amélioration continue de la qualité.
La formation des salariés participe de cette démarche. En avril 2012, 20 personnes parmi lesquelles la directrice et la cadre de santé, ont expérimenté SAMO, simulateur des effets du vieillissement proposé par la société Séniophère*. SAMO* permet de se mettre dans la peau d'une personne âgée pour mieux la comprendre par l'expérience réelle et faire imaginer des améliorations dans la manière de la servir. Cette formation, participative, a créé une dynamique de groupe très positive dont les résidents ont bénéficié ensuite.
En 2012, les évaluations interne et externe ont permis de reconnaître les efforts fournis, depuis 4 ans, par l'ensemble du personnel, pour rendre un service de qualité aux résidants, au plus proche de leurs besoins et désirs.

Dans le cadre de cette démarche, les signalétiques extérieure et intérieure ont été adaptées afin que les visiteurs et les résidants se déplacent avec plus de facilité.

Les tenues des agents ont pris des couleurs pour plus de gaîté et de distinction entre les fonctions.
Les repas sont des moments essentiels. Les trois cuisiniers ont suivi une formation à la fabrication de textures traditionnelles modifiées. Ainsi, les résidants les plus fragiles et les plus dépendants bénéficient de plats ayant conservé le goût et la couleur des aliments les composant. Leur belle présentation ouvre l'appétit du convive et donne du plaisir à la personne qui aide. Arrivée en juin 2008, pour remplacer Mr Gaudaire, Annie Toublanc a quitté l'établissement en décembre 2012 pour aller relever d'autres défis. Elle est remplacée par Laura Canévet au poste de direction.

Règlementation locale

Ligne électrique - prudence

Pour en savoir plus :
http://www.sousleslignes-prudence.com

Vous êtes responsable en cas de dégâts sur le réseau électrique (chute de branche d'arbre, isolant du câble érodé, lierre sur poteau).

Avant tout élagage au voisinage des arbres prévenir ERDF à n'importe quel moment de l'année au 0 810 333 356

Arrêté concernant les chardons

L'arrêté préfectoral n°09-05-06-001 du 2 mai 2011 prévoit que les propriétaires, fermiers ou usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent et dont ils ont la jouissance ou l'usage. La destruction des chardons doit être opérée pendant le printemps ou l'été par voie chimique ou mécanique et être terminée au plus tard avant leur floraison. Les contrevenants au présent arrêté seront constatés par procès-verbaux et poursuivis conformément aux dispositions de l'article 363 du Code Rural.

Règlementation sur le bruit

Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage nécessitant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h30,
- **Le samedi de 9h a 12h et de 15h à 19h,**
- **Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.**

Frelons et guêpes

Pour la destruction des nids de frelons ou de guêpes, il faut faire appel à une entreprise assermentée. **Les pompiers n'interviennent pas sur une propriété privée.**
Attention, depuis quelques temps des **frelons asiatiques** sont apparus dans la région, **il est très important de signaler à la mairie** si vous en trouvez.

Entretien des terrains

Des plaintes sont déposées à la mairie concernant les terrains laissés à l'abandon qui jouxtent des propriétés bâties. La végétation accroît en été les risques d'incendie et favorise l'apparition de rongeurs, vipères et autres animaux.
Il est demandé aux habitants d'entretenir leur terrain et de veiller à la propreté des trottoirs et devant de maison. Nous recommandons la binette ou l'eau chaude.

Nous rappelons que tous les déchets de tonte d'herbe ne doivent pas être déposés dans les fossés, les terrains communaux, ni entre deux propriétés (lotissements). Ils doivent être emmenés à la déchetterie.

Obligations d'entretien et d'élagage

1 - Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice.
2 - Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent.
Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice. (Droit qui ne se perd jamais - Cassation civile 17 septembre 1975) même si l'élagage risque de provoquer la mort du dit arbre. (Cassation civile, 16 janvier 1991. Chambre 3).
3 - Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).
4 - L'obligation de la taille d'une haie peut être reportée à une date ultérieure, pour effectuer cette dernière durant une période propice. (Cour de cassation de Paris, 27 septembre 1989)

- **Article.673 du Code. Civil :**

Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper.
Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent.
Si ce sont les racines, ronces ou brindilles qui avancent sur son héritage, il a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative.
Le droit de couper les racines, ronces et brindilles ou de faire couper les branches des arbres, arbustes ou arbrisseaux est imprescriptible.

Attention

Vos plantations peuvent occasionner des troubles anormaux sur les terrains voisins et ces derniers sont en droit d'exiger de faire cesser ces troubles et de plus demander des indemnisations pour les préjudices subis, même dans le cas ou vous ayez respecté les distances de plantation.
Exemples pouvant être considérés comme troubles anormales ou excessifs :

- Les racines d'arbres qui détériorent les revêtements de sol du voisin, son chemin d'accès.
- Les feuilles qui provoquent des nuisances : gouttières, canalisations bouchées.
- Les pertes continues d'ensoleillement tout au long de l'année causées par des arbres persistants.

En bordure de voies communales

En bordure de voies communales, les arbres ne sont pas régulièrement élagués. Les branches qui surplombent les voies gênent la circulation des camions et des cars de transport scolaire. Pour rappel l'article L 2212-2 du Code général des collectivités territoriales impose à tout propriétaire riverain de procéder à l'élagage et l'abattage des arbres menaçant de tomber sur les voies publiques. Merci d'en prendre acte et d'y veiller.

Environnement

GBO

Son objectif : est la reconquête de la qualité de l´eau et du bon état écologique des cours d´eau et des milieux pour un développement durable.

Pour la réussite de son programme d'action, le Grand Bassin de l'Oust souhaite mobiliser, dans un esprit de concertation positive, tous les acteurs partageant ses objectifs de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques :

- agriculteurs
- prescripteurs et prestataires agricoles
- industriels
- jardineries et distributeurs de pesticides
- usagers des milieux aquatiques : chasse, pêche, navigation, …
- associations de protection de l'environnement
- communes et collectivités locales.

Le Grand Bassin de l'Oust a mis en place plusieurs programmes :

- la gestion des milieux en favorisant les inventaires de zones humides et cours d'eau, les Contrats Restauration Entretien des rivières et la restauration du bocage.
- Les actions communales sur la maîtrise des pollutions phytosanitaires en mettant en place le plan de désherbage communal, le suivi des communes, la formation des agents communaux et la promotion des techniques alternatives au désherbage chimique.
- Les actions agricoles sur la fertilisation (raisonnement de la fertilisation et formation des agriculteurs) et sur les produits phytosanitaires (diagnostic du risque parcellaire de ruissellement de produits phytosanitaires, alternatives au désherbage chimique).
- Les actions grand public : le Grand Bassin de l'Oust mène des actions de sensibilisation des particuliers à la qualité de l'eau et de leur environnement.

www.grandbassindeloust.fr

L'objectif du programme Breizh Bocage démarré en 2011 sur Ménéac est basé sur une action collective et vise à réduire les transferts de polluants d'origine agricole vers les eaux superficielles. Ménéac s'est engagé dans la reconquête de l'eau avec les agriculteurs. Je félicite ceux qui ont adhéré à ce programme. Fin 2012, début 2013 des agriculteurs auront planté 12 km de haies, de talus. Merci pour l'environnement et notre cadre de vie. Ceci améliore la beauté du paysage.

Ménéac est situé sur 2 bassins versant l'Yvel Hyvet – Ninian Léverin, le syndicat Grand Bassin de l'Oust s'est engagé sur la conduite d'un contrat territorial milieux aquatiques (CTMA). L'objectif de ce contrat est un retour au bon état écologique de ces masses d'eau en y réalisant des travaux pluriannuels pour protéger les secteurs en bon état, améliorer les secteurs dégradés et s'insérer dans la reconquête de l'eau en corrigeant certains itinéraires d'eau devenus trop rectiligne, travaux sur les berges…

Ces travaux coûteux seront réalisés sous contrat avec le Grand Bassin de l'Oust et en partenariat avec l'agence de l'eau, les fédérations de pêche, le Conseil Général du Morbihan et des Côtes d'Armor, l'Etat, l'ONEMA.

Collecte des déchets : Les bacs verts non pucés ne seront plus collectés !

A compter du lundi 12 novembre 2012, les bacs verts, qui ne sont pas munis d'une puce électronique, ne sont plus collectés !

En 2010, les élus du SMICTOM ont décidé d'équiper les bacs verts d'une puce d'identification électronique afin de répondre à la règlementation en vigueur, laquelle impose la mise en place d'une tarification incitative en janvier 2015. Les usagers sont invités à faire des efforts en matière de tri et de réduction de leurs déchets.
Cette puce permet de comptabiliser le nombre de vidage du bac vert dans l'année.
Ce critère pourrait ensuite être repris pour établir une nouvelle facturation du service.
Une étude de cette future tarification est en cours ; toutefois la lecture des puces est bien en application.

Si vous avez un doute sur la présence de la puce sur votre bac vert, un code barre apposé sur la cuve du bac vous confirmera cette présence. La puce est, quant à elle, située sous le rebord du bac.
Dans le cas où vous trouveriez sur votre bac vert un autocollant « Bac non identifié », contactez impérativement les services du SMICTOM sous peine de suspension de la collecte.
Le bac jaune, quant à lui, n'a pas de puce d'identification.
Renseignements au 02.99.09.57.26.
www.smictom-centreouest35.fr

Conteneur « Le Relais » rue Mirebeau

Un conteneur est à votre disposition « rue Mirebeau » pour y déposer vêtements, même usagés.
Chaussures, linge de maison, chiffons, couette…
Le linge collecté est ensuite trié pour être soit réutilisé ou recyclé s'il est abîmé.

Colonnes à verre rue Mirebeau et en campagne

Une colonne à verre est placée rue Mirebeau pour vos dépôts de bouteille et pots en verre. Attention tout dépôt sauvage y est strictement interdit et punissable par la loi.

Recyclerie EMMAÜS à la déchèterie des Tertres à Guilliers.

Démarche à suivre : Mettez de côté vos objets en bon état, présentez-vous au gardien de la déchèterie, vos dons seront collectés par Emmaüs pour être revendus dans ses espaces de vente.
Quels objets déposer ? meubles, électroménager, Hi-Fi, informatique en état de fonctionnement, disques, livres, revues, tableaux, vaisselle, jouets, tapis, vélos, matériel de jardin, outillage…
Pourquoi donner ? pour éviter qu'un objet en bon état ne devienne un déchet, afin de maîtriser les coûts de gestion des déchets, et donner du sens à votre don en devenant acteur de solidarité avec une association reconnue dans sa mission de réinsertion et d'aide aux plus démunis.

www.smictom-centreouest35.fr

SMICTOM CENTRE ILLE & VILAINE OUEST

LA COLLECTE DE MES DÉCHETS : MODE D'EMPLOI

MON BAC VERT

- **Un bac obligatoirement pucé.**
Si votre bac vert n'est pas identifié, contactez les services du **SMICTOM au 02 99 09 57 26.**
- Dans ce bac, uniquement **les déchets non recyclables en sac.**
- Les sacs déposés à l'extérieur des bacs ne sont pas collectés !
- Collecte **toutes les semaines.**
Jour de collecte sur *www.smictom-centreouest35.fr*

⚠ **Les jours de collecte sont décalés d'une journée après chaque jour férié.**

- **Présentation du bac à la collecte :**
La poignée tournée vers la rue.
Regroupé avec celui des voisins pour les maisons en agglomération.
A côté du marquage au sol vert pour les maisons en campagne.

MON BAC JAUNE

- Dans ce bac, **uniquement des emballages et papiers recyclables** en vrac

⚠ **Pas de sac plastique, pas de housse dans les bacs jaunes.**

- Collecte **toutes les 2 semaines.**
- **Présentation du bac à la collecte :**
La poignée tournée vers la rue.
Regroupé avec celui des voisins pour les maisons en agglomération.
A côté du marquage au sol vert pour les maisons en campagne.

LES COLONNES À VERRE

- Dans ce conteneur, uniquement **bouteilles, pots et bocaux en verre.**
- Pour connaître les adresses des colonnes à verre *www.smictom-centreouest35.fr*

LES RECYCLERIES EMMAÜS

Pour donner une seconde vie à vos objets... Donnez à Emmaüs.
Des conteneurs sont à votre disposition dans les déchèteries de Montfort sur Meu, Plélan le Grand, Guilliers, Porcaro et Loscouët sur Meu.

LES CONTENEURS LE RELAIS

Pour y déposer vêtements, chaussures, chapeaux, maroquinerie, linge de maison, drap, couette en bon état, rideaux, chiffons, ...

UN DOUTE, UNE QUESTION, ... ?
Contactez les services du SMICTOM au 02.99.09.57.26.
www.smictom-centreouest35.fr

Collecte de votre bac jaune Calendrier 2013 Communauté de Communes de La Trinité-Porhoët

Jours de sortie des bacs jaunes en 2013. Je dépose les papiers recyclables dans le bac jaune.

Les dates en rouge correspondent aux collectes reportées suite aux jours fériés.

Secteur Rouge

Jeudi 10 janvier 2013
Jeudi 24 janvier
Jeudi 7 février
Jeudi 21 février
Jeudi 7 mars
Jeudi 21 mars
Vendredi 5 avril
Jeudi 18 avril
Vendredi 3 mai
Jeudi 16 mai
Jeudi 30 mai
Jeudi 13 juin
Jeudi 27 juin
Jeudi 11 juillet
Jeudi 25 juillet
Jeudi 8 août
Jeudi 22 août
Jeudi 5 septembre
Jeudi 19 septembre
Jeudi 3 octobre
Jeudi 17 octobre
Jeudi 31 octobre
Vendredi 15 novembre
Jeudi 28 novembre
Jeudi 12 décembre
Vendredi 27 décembre
Jeudi 9 janvier 2014

Sortie du bac jaune le mercredi soir

Ce calendrier concerne la collecte des bacs jaunes pour l'année 2013 aussi bien en bourg qu'en campagne.
Merci de présenter votre bac à la collecte, la poignée vers la rue.

Les évènements touristiques à Ménéac

La chasse aux oeufs, à la chapelle du Gast :

A l'occasion de Pâques, l'association de sauvegarde de la chapelle du Gast et le Syndicat d'Initiative du Porhoët ont proposé aux locaux de découvrir ou redécouvrir le village du Gast à travers une randonnée contée et une chasse aux oeufs pour les enfants.
En ce lundi de Pâques, le village était animé, malgré une météo peu clémente : une soixantaine de visiteurs étaient au rendez-vous et sont repartis avec leurs paniers remplis de chocolat.

Le Rallye web du Porhoët :

A l'occasion des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, qui ont eu lieu le samedi 16 juin, le Syndicat d'Initiative et la cyber-base du Por-hoët ont organisé un rallye mêlant patrimoine et outils numériques, per-mettant de valoriser les différents sites touristiques du canton.
Parmi ceux-ci, le parc éolien des Buttes de Fraux, le manoir de Bellouan et l'église Saint-Jean-Baptiste ont été visité par quatre équipes de participants.
Après avoir leur objectif : découvrir l'énigme finale, les partici-pants ont été remerciés par un goûter à la cyberbase de La Trini-té Porhoët.

Un après-midi à la ferme :

Comme chaque année depuis 2002, Les exploitants agricoles du canton du Porhoët ouvrent leurs portes pendant la saison esti-vale afin de vous faire découvrir leurs mé-tiers et leur vie à la ferme.
Le 27 juillet dernier, Fanny et Didier UR-VOY ont accueilli une trentaine de per-sonnes à leur exploitation d'élevage laitier situé à la Ville Es Bouvay. La visite a été suivie d'une animation sur la culture de roses anciennes proposée par Christiane HUCK (Pépinière de la Peignie).
La visite a été clôturée par un goûter appré-cié de tous.

Les échappées Végétales :

Festival organisé par le Pays Touristique de l'Oust à Brocéliande, autour du Végétal, Les échappées Végétales ont été l'occasion pour certains mé-néacois d'ouvrir les portes de leurs jardins au public.
Ainsi, pendant le premier week-end de juillet, vous vous êtes peut-être rendu chez Madame Bellamy (Manoir de Bellouan) ou chez Madame et Mon-sieur Padé (rue de la Forge).
D'autres animations étaient proposées pour vous familiariser avec le végétal tel qu'un atelier de fabrication de masques végétaux à la médiathèque ou la visite de la pépinière de la Pei-gnie.

Le retour de Flamme :

Chaque année, aux alentours de la Toussaint, le Pays Touristique de l'Oust à Brocéliande propose de nous lancer à la recherche du dragon. Cette année, le Retour de Flamme a eu lieu samedi 3 et dimanche 4 novembre au village de Saint-Iger.
L'occasion de faire découvrir la fabrication et la cuisson du pain au pied du four présent dans le village.
Les visiteurs ont pu également appréhender le patri-moine du village à travers le jeu intitulé « Sur les traces du dragon ».

Evénements de l'année

Téléthon

Le Téléthon 2011 a débuté par une animation sur le thème du recyclage de papiers en partenariat avec l'EPHAD et les écoles. L'après-midi s'est terminée par un bon goûter.
Les pompiers ont poursuivi le lavage de voitures à la caserne
La soirée Galettes Saucisses du Vendredi soir a tenu toutes ses promesses. Elle s'est tenue dans la salle du patronage, gracieusement mise à disposition. Plus de 100 repas , confectionnés sur place par les crêpières et grilleurs de saucisses, ont été servis dans une ambiance festive, accompagnée pendant une heure par les Klezmer Band du Mené. Les joueurs de foot ainsi que les judokas sont venus se restaurer après leur séance sportive.

La traditionnelle tombola a fait encore des heureux et les ventes de porte-clés, mugs et parapluies ont permis à tous de participer au succès du Téléthon .

Merci à tous, bénévoles et donateurs.
Le bénéfice de toutes ses actions, soit 3 658.10€ pour cette année 2011, est entièrement versé à l'AFM Téléthon.

Médiathèque

Vous pouvez consulter le blog de la médiathèque sur www.mediatheque.meneac.over-blog.com

A votre disposition, un grand choix de DVD, de CD et de livres et magazines. Les bénévoles ont à c?ur de proposer des DVD et des ouvrages les plus récents possibles afin de proposer les plus possible de diversité.

La médiathèque propose également des expositions ouvertes à tous, adhérents à la médiathèque ou non. Ces expositions sont soit réalisées par la médiathèque, soit par des particuliers qui souhaitent faire connaître leur talent.
Parmi les activités de la médiathèque, l'accueil des enfants des 2 écoles a lieu le mardi. Cette rencontre permet aux enfants de repartir avec un livre ou tout simplement d'écouter des lectures dans la salle de contes.
Le tarif de l'adhésion annuelle reste inchangé depuis l'ouverture :
Carte individuelle : 10 €
Carte famille : 20 €

Horaires d'ouverture

- Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- Vendredi de 16h30 à 18h
- Samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h30.

Evénements de l'année

Sécurité routière

Cette année encore les enfants des écoles de la commune ont participé au concours Gastounet.
Les élèves du CP au CM2 avaient pour mission de faire passer un message sur la sécurité routière à travers un dessin.
Un jury communal a tiré au sort 3 dessins par catégorie :

- **Catégorie 1 :** (CP – CE1) : Eloïse RAULO, Théo PRESSE, Léo GALLIOT
- **Catégorie 2 :** (CE2 – CM1) : Zoé LE VESSIER, Ewen BOCQUENET, Romain GAILLARD
- **Catégorie 3 :** (CM2) : Tanguy COUSIN, Christopher MORIO, Glenn HARRIS

Tous ces dessins ont été transmis à VANNES pour la participation au niveau départemental.

Parmi des centaines de participants, Théo PRESSE a été récompensé pour son dessin, il a reçu sa récompense à BAUD le 19 juin dernier.

Toujours dans le cadre de la sécurité routière, la commune a organisé une autre sensibilisation des enfants à la sécurité routière.
2 clowns sont passés dans les écoles présenter une mise en scène de quelques règles sur la sécurité routière à respecter. Les petits ont beaucoup ri avec FIFI.
Les plus grands ont testé leurs connaissances des règles de sécurité sur une piste vélo.
Des cadeaux ont été distribués dans les écoles : de nombreux gilets fluorescents sont désormais à disposition des enfants pour leurs sorties dans les rues.
Bravo à tous…

Nos cousins du Canada

Le 11 septembre dernier nous avons accueilli une délégation de la famille DUBE d'Amérique.
Leur ancêtre Mathurin DUBE est parti de MENEAC au 17ème siècle. Ménéac est très ancré dans cette famille car leur blason est aussi celui de notre commune.
Leur visite nous rappelle qu'en ces temps reculés, bons nombres de nos ancêtres sont partis chercher une vie meilleure dans des pays neufs.
Une petite réception et les voila repartis sur la trace de leurs ancêtres.

Evénements de l'année

Les bébés de l'année 2011

Concours des Maisons fleuries

Maisons avec jardins visibles de la rue

NOMS et PRENOMS	DOMICILE	CLASSEMENT
CHAUVEL Monique	La Croix Pichot	1ère
PADE Monique	Rue de la Forge	2ème
GARNIER Madeleine	La Villéan	3ème
BEERE Roger	La Porte Couesquelan	4ème
POILBOUT Brigitte	Landual	5ème
HERVE Marie-Thérèse	Rue Saint Armel	6ème
GUILLEMAUD Bernadette	Rue Saint Armel	6ème ex-aequo
SAMSON Jacqueline	Rue de Coëtlogon	7ème

Décor floral sur façade ou limite de propriété

NOMS et PRENOMS	DOMICILE	CLASSEMENT
LE GOUAILLE Michel	Kerboudet	1er
HAGUET Odette	Haut-Village	1ère ex-aequo

Ecole Saint-Jean Baptiste

La rentrée scolaire 2012/2013 s'est effectuée dans la sérénité. Les enfants, à leur retour ont pu constater de nouveaux aménagements dans leur école avec la rénovation des sanitaires extérieurs ainsi que le changement d'un portail. D'autres travaux ont été également effectués dans les classes comme le changement de certaines ouvertures, la création d'une porte entre la classe des cycles 2 et des cycles 3... ceci afin d'offrir aux élèves les meilleures conditions de vie et de travail possibles. Ces derniers nous permettent également de passer en contrat d'association.

Côté effectif, c'est stable, nous enregistrons 75 élèves répartis dans 3 classes et demi de la manière suivante :

- une classe maternelle qui accueille les enfants de la PS à la MS dont s'occupe Mme Audrey Le Potier aidée par l'ASEM : Mme Mélanie Gaide.
- Un demi-poste pédagogique GS/CM2 avec Mme Jessica Guillou, arrivée cette année dans notre école.
- Une classe de CP/CE1 avec Mme MORIN Véronique qui assure également la direction de l'école.
- Une classe de CE2/CM1 avec Mme Guillouët Delphine.

Après une année 2011/2012 rythmée par de beaux projets comme celui du théâtre finalisé par la représentation du 26 juin 2012 à Josselin avec l'ensemble des écoles du réseau ou encore la classe de neige vécue par les élèves de cycle 3, notre école redémarre cette année avec de nombreux projets riches et variés qui s'adressent à toutes les classes.

Comme tous les ans, nous participons au projet Trans'art proposé par la direction diocésaine de l'enseignement catholique. Après la ville ou le corps, le thème cette année est le jardin. Tout au long de l'année, les élèves vont faire différents travaux en lien avec cette thématique. Entre autre, il y a la création d'un jardin pédagogique.

Les élèves bénéficient de l'intervention de Mme Morgane Labbe pour 7 séances de musique au cours desquelles ils pratiquent de nombreux instruments, apprennent des chansons sur des registres variés.

Les élèves du CE1 au CM2 participent cette année au prix des incorruptibles : c'est-à-dire que chaque élève va devoir élire le livre qui lui plait le plus parmi une sélection de 6 ouvrages sélectionnés au niveau national.

A tous ces projets s'ajoutent aussi le cycle piscine pour les élèves des cycles 2 et 3 ainsi qu'une initiation au poney pour les cycles 1 sans oublier les différentes sorties pédagogiques prévues par les enseignantes.

Nous n'oublions pas non plus les autres manifestations qui rythment la vie de l'école : arbre de Noël, carnaval et kermesse qui sont toujours un moment de convivialité entre les familles.
Merci à toutes les personnes, les familles, la municipalité qui se mobilisent pour faire vivre l'école et qui nous soutiennent dans les différents projets.C'est donc une année très riche qui nous attend avec un programme pédagogique qui conjugue l'innovation avec le suivi et l'approfondissement des objectifs précédemment engagés.

Nos écoles

Ecole publique

Une rentrée riche en nouveauté pour les 52 élèves de l'école publique. En effet, suite à une hausse du nombre d'élèves, l'école a obtenu l'ouverture d'une troisième classe en cette rentrée 2012.

Deux nouvelles enseignantes, Camille Martin (Cycle 1) et Aurélie Wartel (Cycle 3 et direction) forment avec Lucie Cossec (Cycle 2) déjà présente l'année dernière, une équipe jeune et dynamique comme en témoignent les projets qui fleurissent.

Le projet jardinage se poursuit et s'étoffe pour tous en lien avec les parents, les plus grands participent à des prix littéraires en partenariat avec le collège et les élèves de la moyen section au CE2 vont participer à une classe de mer en juin prochain. Tout au long de l'année scolaire, les trois classes vont également se relayer pour organiser des expositions de leurs ?uvres artistiques à la médiathèque où chacun peut venir les admirer. De plus, les idées de l'équipe enseignante continuent de germer …

Bien sûr, des séances de cinéma, de piscine, de musique et des rencontres sportives dans le cadre de l'USEP sont organisées comme chaque année ainsi que des sorties régulières à la médiathèque. Tous ces projets concourent à développer la curiosité des enfants pour le monde qui les entoure et leur ouverture culturelle. Ils peuvent voir le jour grâce au soutien de la mairie, de l'amicale laïque et de tous les parents. Merci à tous !

Un grand merci également aux élus grâce à qui l'école est maintenant équipée en matériel informatique (TBI ou vidéo projecteur) dans chaque classe.

La directrice
A. Wartel

Amicale laïque

L'Amicale laïque est une association loi 1901. Par les manifestations organisées, elle permet de financer soit du matériel soit des sorties pédagogiques (défi lecture, les séances de piscine…) pour l'ensemble des élèves de l'école publique de Ménéac.
En Juin les plus grands ont traversé la Baie du Mont Saint Michel à pied, les plus petits sont allés à la plage. Au cours de cette nouvelle année les enfants partiront en classe de mer.
Nous vous donnons rendez- vous pour la kermesse comme toujours le dernier week-end de Juin

Bureau

- Présidente Karine Gillet
- Trésorière Sandrine Cousin
- Secrétaire Karine Pinsard

Pompiers

Sapeurs Pompiers de Ménéac

Grâce à cinq jeunes intégrés en 2011, le centre de secours fait perdurer la culture de l'engagement volontaire. A l'issue d'un long processus de formation, Nicolas DELVAUX, Noémie DORE, Corentin GAUTIER, Julien HERVE et Emmanuelle HIVERT peuvent tenir tous les emplois opérationnels. Ainsi, au 1er janvier 2013, le centre compte 23 sapeurs-pompiers dont 1 infirmier.

Dans le courant de l'année 2012, nous avons effectué 180 interventions. Une sollicitation aussi importante que les deux années précédentes. Sur les 180 interventions, 112 se sont déroulées sur notre secteur de première intervention composé des communes de Ménéac, Brignac et Evriguet nord.

En outre, le service assuré 24h/24h est basé sur des astreintes effectuées à domicile ou tout au moins proche de la caserne. Nous mettons en place des gardes par équipes pour ce qui concerne les week-ends et pour toutes les nuits de la semaine.

En plus des manœuvres mensuelles, nous profitons chaque année des stages de perfectionnement mis à disposition par l'Ecole Départementale du SDIS. Ces formations permettent d'accéder à des compétences supérieures récompensées soit par la montée en grade, soit par des spécialisations ou des protocoles pour les infirmiers.

Enfin, concernant le matériel, nous disposons d'un parc véhicule récent et en bon état. En effet, nous avons eu la chance d'obtenir un VTU par glissement (en photo).

Tous les personnels du CIS se joignent à moi, pour vous présenter nos vœux les plus sincères pour l'année 2013.

Lieutenant Pascal RAULO

Formation:

- **FAE Caporal : Charles CHENAIS**
- **Formation management niveau 1 : Anne RAFFRAY**
- **Tuteur lot de sauvetage et formation risques GPL : Lionel DORE**
- **Recyclage conducteur hors chemins : Bruno JOUANNIC**
- **Spécialisation formateur : Thierry HOCHET**

Amicale des Sapeurs Pompiers de Ménéac

L'amicale des Sapeurs Pompiers adresse à la population de Ménéac, Brignac et Evriguet tous ses vœux pour 2013 ainsi que ses remerciements pour l'accueil et la générosité lors du passage annuel pour les calendriers.

Comme tous les ans, nous avons organisé notre lâcher de truite du Lundi de Pâques, le Bal du 14 Juillet et notre "Couscous" du mois de septembre.

Cette année également, nous vous avons proposé le lavage de voiture pour le Téléthon et vous avez été nombreux à répondre à cette action.
"Merci à tous. Bonne et heureuse année 2013."

Couscous septembre 2012

Membres du bureau

Président : JOUANNIC Bruno ;
Vice Président : PERANT Yves
Secrétaire : HAVY Stéphane
Secrétaire adjoint : CHAUMORCEL Dominique
Trésorière : MORIO Maryline
Trésorier adjoint : DORE Cindy

Associations

Association de la Chapelle du Gast

L'Association de Sauvegarde de la Chapelle Notre-Dame de Bonne Nouvelle poursuit avec l'aide de tous ses bénévoles son action d'animation, d'accueil et de restauration.
Cette année, nous avons terminé le rejointoiement du pignon Est de la chapelle, les éléments du retable polychrome ont été restitués, la moitié du lambris de la carène de la nef a été posé.
Notre objectif est de participer à la vie de la commune, et de sa communauté avec l'aide précieuse du Syndicat d'Initiative du Porhoet.
A toutes les manifestations 2012 : Chasse aux œufs de Pâques, 2ème Pardon, four à pains et repas campagnard avec ses animations en septembre, nous avons eu encore le plaisir d'accueillir plus de 300 personnes. Un très grand merci à tous nos bénévoles et amis.
Bienvenue au Gast.
A très bientôt et en attendant nous vous souhaitons avec enthousiasme une bonne et heureuse année 2013.
Un bulletin de liaison « Les Nouvelles Gastinoises » est adressé par courriel à chaque membre de l'Association. Venez nous rejoindre.

Le Bureau

- **Président :** Jacques MASLIA
jacques.maslia@dbmail.com
- **Vice-Présidente :**
Danièle CIVEL
danièle.civel@wanadoo.fr
- **Secrétaire :**
Jean-Yves MARIVIN
hazaie@wanadoo.fr
- **Secrétaire adjointe chargée de la communication :**
Christine MARIVIN
hazaie@wanadoo.fr
- **Trésorier :**
Jean-Paul AUFFRAY
gh.fideco@wanadoo.fr
- **Trésorière adjointe :**
Jacqueline LORFEUVRE
jean-claude.lorfeuvre@orange.fr

Métairie Animation

Nos deux animatrices, accompagnées de bénévoles de l'association « Métairie Animations », ont programmé, cette année 2012, de nombreuses sorties « cinéma « à Ploërmel, des rencontres inter-Ehpad des environs. Sur place, des ateliers-cuisine divers suivant la saison, des repas galettes, des goûters –crêpes. Chaque mois : un repas à Thème avec la participation des cuisiniers, les anniversaires au cours d'un repas réunissant les deux bâtiments.
Des groupes de chanteurs, de danseurs animent des après midi en faisant participer les résidents, des après midi de gymnastique, de loto, de jeux divers etc…….
Pour toutes ces animations les résidents peuvent être accompagnés par leur famille.
En 2012, l'association a organisé un loto au mois d'avril, un vide-grenier en juillet et le marché de Noël en novembre.

Pour les projets 2013 :
- Sam 16 mars : Théâtre
- Sam 13 avril : Loto à la salle des sports
- Dim 7 juillet : vide-grenier à l'EHPAD

Club des Toujours Jeunes

Le club compte actuellement 75 adhérents. Nous sommes heureux de nous réunir tous les 15 jours, le jeudi après-midi, autour de différents jeux : cartes, boules, palets…
Le club propose également des sorties (voyages) ainsi que 2 repas au cours de l'année.

Ceci se déroule dans une ambiance très conviviale. Toutes les personnes qui souhaitent s'inscrire à notre club seront les bienvenues.

La Présidente
Mme Claudine RAULET

A NOTER :
Repas le 10 mars
et le 13 octobre 2012

Comité de village de Saint Yger

Malgré un temps très incertain, une ambiance festive a régné sur Saint-Yger lors du troisième vide grenier de l'ascension.
Hormis les traditionnelles galettes saucisses, le four du village avait été rallumé. La fabrication et la cuisson de pains dans celui-ci a créé une animation supplémentaire.

Bien entendu les chasseurs étaient encore fidèles au rendez-vous pour nous épauler.
La journée s'est terminée dans la bonne humeur et certains ont même improvisé quelques pas de danse !!!!
Comme les autres années, les bénéfices serviront pour le village et la chapelle Saint-Michel

Un grand merci aux bénévoles sans qui rien ne serait possible.
Nous vous donnons rendez-vous le jeudi 9 mai 2013 pour le 4eme vide grenier de l'ascension.
Avec, nous l'espérons, quelques nouveautés.

D.VASSEL

Associations

LA FNACA

L'Association des anciens combattants effectue un devoir de mémoire auprès des plus jeunes.
Elle se charge de l'organisation des commémorations du 11 novembre, du 19 mars et du 8 mai.
Elle a pour but de perpétrer le souvenir de million de morts pour la France dans les différents conflits.

Cette année, lors de la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie Mr Pierre SOUILHOL a reçu de MR GUISLAND représentant les autorités militaires du Morbihan, la médaille militaire.
Les membres de la FNACA remercient les élus, les pompiers et les Ménéacois présents à ces différentes cérémonies.

Membres du bureau

Président : Robert LUCAS
Secrétaire : Daniel FOLLIARD
Trésorier : Guy LEGOUAIL
Trésorier adjoint : Roger DEROIN

Association Oxygène

L'association compte actuellement 21 adhérentes.
Les activités se déroulent au Centre Communal annexe, rue Mirebeau :
- le mardi de 14 h 00 à 17 h
- le mercredi de 20 h à 22 h

Pour la saison 2012/2013, nos réalisations sont diverses, Home décor, craquelure, gravure, peinture sur verre, vannerie, 3D, peinture sur porcelaine, peinture sur soie, bijoux etc.....et une nouveauté, le cartonnage.

L'effectif de l'association est complet pour la saison 2012/2013.

Présidente : Cathy PETITHOMME

Familles rurales

Le 24 mars 2012, notre association a eu l'honneur d'organiser l'assemblée générale de la fédération départementale.

Madame Folliard Maire de notre commune et Monsieur Pichard Conseiller Général et président de commission des finances ont assistés aux débats.

Notre association toujours très active organise des cours de couture , art floral , chant choral etc.... Les personnes désireuses de créer une activité nouvelle, manuelle, sociale, festive etc... sont invitées à nous contacter. Ensemble, nous réaliserons vos projets.

Membres du bureau

Président : Pierre Padé
Vice-présidente : Antoinette Rio
Secrétaire : Pierre Latimier
Secrétaire adjointe : Laure Durand
Trésorière : Monique Padé
Membres : Sylvie Beaume , Paule Legouaille, Claude Marion

Contact :
02 97 93 35 92 ou 02 97 93 38 25

Un nouveau départ pour les joueuses de volley de MENEAC

Nouveau bureau

Présidente : RAFFRAY Anne
Secrétaire : RAFFRAY Alexandra
Trésorière : RISSEL Corinne

Le club de l'Hermine de MENEAC a clos sa saison le samedi 18 juin par son assemblée générale.
Notre effectif ne nous permettant plus de continuer le championnat en FFVB (départs multiples pour raisons professionnelles) nous avons décidé lors de notre assemblée, de nous engager en championnat loisirs. Ce championnat allie convivialité et plaisir de jouer.
Suite au départ de Laurent, entraîneur depuis 5 ans dans le club, nous recherchons un entraineur disponible le vendredi soir ainsi que des joueuses et joueurs pour étoffer notre équipe. Les débutants motivés sont les bienvenus. Venez vous renseigner lors de nos entrainement qui ont lieu le vendredi soir à 20h30 à la salle omnisport.

Rappel : notre tournoi qui devait avoir lieu le samedi 18 juin aura lieu le vendredi 14 octobre en nocturne à la salle des sports

Associations

Secours catholique

Secours Catholique
Réseau mondial Caritas
Equipe locale de Ménéac

Le Secours Catholique est la première association de développement des solidarités en France.
L'équipe de MENEAC assure, en complémentarité avec le CCAS et l'association des accompagnateurs sociaux, des visites à domicile, des collectes de journaux et revues.
N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement ou demande.
Contact : Jean-Pierre GASTARD
02 97 93 32 00
Le secours catholique considère que les hommes, les femmes et les enfants vivant des situations de précarité sont les premiers acteurs de leur développement. Il s'engage à leurs côtés pour lutter contre les causes de pauvreté et d'exclusion et promouvoir une autre justice sociale.

APESP

L'APESP a pour but la protection de l'environnement et la sauvegarde du patrimoine de MENEAC.
Notre association peut donc être amenée à alerter les instances concernées en cas de pollution, atteinte à l'environnement ou dégradation du patrimoine de Ménéac.
Par exemple, nous avons par le passé alerté l'ONEMA ("police de l'eau") lors d'une pollution importante du ruisseau Launay-Tenoux, ou encore nous nous sommes activement mobilisés contre l'extension (et l'augmentation de la capacité d'exploitation) de la carrière de l'Epine-Fort.
Aujourd'hui nous restons vigilants et poursuivons nos démarches, assistés d'un avocat spécialisé en droit de l'environnement.
Le centre-Bretagne doit protéger ses atouts : paysages, environnement et patrimoines.

Rejoignez-nous !
Pour toute demande d'information (ou de discussion) :
Association APESP - la Catredaie
56490 MENEAC - tél : 02 97 93 38 92

Les Trolls s'affolent

L'association « Les Trolls s'affolent » vous présente ses meilleurs vœux pour l'Année 2013.

2012 a été une année de transition puisque le Festival n'a pas été reconduit. En effet, le bureau n'a pas souhaité maintenir cet évènement en 2012 notamment pour ne pas de prendre de nouveaux risques financiers puisque la dernière édition du Festival avait été déficitaire.
Toutefois, l'association a organisé son traditionnel Bal Disco de Noël qui a permis de lui redonner du souffle.

Pour 2013, plusieurs manifestations sont envisagées : Fête de la Musique et Bal Disco de Noël. Nous sommes à l'écoute de nouvelles suggestions.
Nous rappelons que l'association est ouverte aux nouvelles adhésions.

Bonne année à tous

Membres du bureau

Co-Présidents :
Aurélien HERVE
et Jonathan BLONDEAU
Trésorière : Virginie BOSCHET
Secrétaire : Audrey RISSEL

Art et Culture

L'association art et culture vous propose cette année des cours de théâtre avec Paule votre professeur le:
Mardi de 18h à 19h pour les petits de 6 à 9 ans
Mercredi de 17h30 à 19h pour les moyens de 10 à 13 ans
Vendredi de 18h à 19h30 des 14 ans et adultes

Des cours d'art plastiques le mercredi de 14h30 à 15h30 pour les enfants de 6 ans aux ados avec Mado votre professeur, vous apprendrez à travailler les perles, peindre sur faïence, confectionner des lampes, des décos pour les diverses manifestations de l'année qui seront exposées le 14 avril 2013 lors de la représentation de théâtre.

Prix de l'adhésion annuelle : 20 euros.

Prochains évènements
- Arbre de Noël le 14 décembre 2012
- Représentation théâtrale le 14 avril 2013 salle des fêtes de Ménéac
- Prochain loto en octobre 2013

Pour tous renseignements :
Paule 06 31 68 41 31
Martine 06 75 55 61 89

AMEPA

A partir de 9 ans, sans limite d'âge, il est bon pour les hommes et les femmes, de faire de la gym.

Nos cours sont dispensés par un professeur diplômé qui adapte les mouvements selon les capacités .
Venez faire un essai gratuit le mercredi à 18 h 30 à la salle des sports

Membres du bureau

Présidente : Monique Padé
Trésorière : Lydia Douard ,
Trésorière adjointe
Dominique Collet

Contact : 02.97.93.35.92

2013 : 50 ans du Judo Club

L'ensemble du bureau et des adhérents du club de judo de Ménéac vous souhaitent une année 2013 pleine de joie, de bonheur, de santé, de chance et de sport !!!

L'année 2013 marque le cinquantenaire du judo club. C'est en 1963 que commence l'aventure du judo à Ménéac et dans la région (les frères BELLAMY en fondant le club de Ménéac, furent les précurseurs du judo dans toute la région). Ce sport atypique et inconnu à l'époque a fait l'objet de nombreuses démonstration.

L'équipe du judo club ne manquera pas de célébrer ce cinquantenaire lors d'une journée spéciale conjuguée avec la soirée Poule au riz.

En ce début de saison 2012, notre dojo a la joie de voir son effectif rester constant avec environ 80 adhérents. De jeunes enfants viennent régulièrement s'inscrire pour découvrir la pratique du judo. Pratique récompensée par une ceinture noire pour Angelina POSNIC. Angelina est la 25ème ceinture noire féminine du judo club. Rappelons que Madeleine Loyer fut la première ceinture noire femme du club en 1973.

La saison 2012 a été marquée par la venue au dojo d'un judoka japonais. Une première pour le club. Il a dirigé sur deux jours plusieurs séances pour tous niveaux. Ce qui fut très apprécié par tous les membres du club des plus jeunes 6 ans au doyen 73 ans.

Cette fin d'année 2012 nous a, de nouveau, rassemblé dans la salle des fêtes rénovée lors de notre traditionnelle « poule au riz ». Soirée annuelle qui nous permet de collecter des fonds afin d'envoyer nos jeunes sportifs en stage. Merci encore à tous les bénévoles et convives qui nous font la joie de venir déguster notre repas ou de le prendre à emporter.

Les entraînements ont lieu le mardi de 18h à 19h pour les 6/9 ans et de 19h à 20h30 pour les 9/15 ans ; le samedi de 19h à 20h30 pour les 9/13 ans et de 20h30 à 22h30 pour les plus de 13 ans. Ils sont assurés bénévolement par Pierre et André PICHON 5èmes DAN et Henri GORRE 2ème DAN. Nos entraîneurs sont souvent entourés de ceintures noires qui viennent donner un coup de main bénévolement quand ils peuvent pour encadrer les petits.

Chacun est fier de transmettre ses connaissances techniques. La richesse des rencontres diverses donne de la qualité à notre judo, cela a été constaté lors de la venue en juin d'un universitaire japonais qui a eu la gentillesse de donner un cours aux judokas rassemblés pour cette grande occasion. Tout ce travail est récompensé par les résultats des différents judokas en compétition individuelle et du club Brocéliande dont Ménéac fait parti.

Judo Brocéliande finit 6ème club du Morbihan et 22ème club de Bretagne.

Résultats sportifs :

- **Championnats du Morbihan :**

Ruby Richardson : 1ère benjamine
Caroline Samson : 1ère benjamine
Bleuen Auquet : 1ère cadette
Valentin LeMaire : 1er junior
Yannick LeBorgne : 1er sénior
Elodie Ronné : 2ème junior
Julie Lorfeuvre : 3ème benjamine
Angelina Posnic : 3ème cadette

- **Championnats de Bretagne :**

Ruby Richardson : 3ème benjamine
Valentin LeMaire : 3ème junior

- **1/2 demi finale championnat de France :**

Bleuen Auquet : 2ème cadette

- **Critérium de France :**

Célia Samson : 9ème cadette

En attendant de nous retrouver en octobre pour célébrer les 50 ANS DU JUDO CLUB, les membres du bureau qui restent les mêmes vous souhaitent une bonne année sportive.

Le bureau

Hermine Football

L'hermine Football vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013.
Une nouvelle saison a débuté au sein du club et, malgré un effectif restreint, l'Hermine a engagé deux équipes seniors. Celles-ci évoluent respectivement en D3 et D4 avec comme objectif communs de jouer le premier rôle. L'entraîneur, Dominique ZARB, présent au club depuis trois saisons est toujours en poste.

Au niveau des jeunes, tout se passe pour le mieux. Ceux-ci évoluent toujours sous les couleurs de l'EKP (Entente des Koriggans du Porhoët).
Le club possède également un arbitre, Jonathan PRESSE, qui évolue à un très bon niveau.
Enfin, merci à vous, amis supporters qui n'hésitez pas à venir encourager les 'LES BLEUS'. Merci également à tous nos sponsors pour leur générosité.

A noter : cette année la choucroute aura lieu le samedi 2 mars 2013, choucroute à emporter ainsi que le traditionnel tournoi le jeudi de l'ascension.

Sportivement

Membres du bureau

Co-Présidents :
Hervé Philippe
& Blondeau Jonathan
Secrétaires : Echelard Thierry,
Berthelot Quentin
& Perrichot Samuel
Trésoriers : Bernicot Benoit
& Hervé Alexandre
Responsable Jeune :
Rio Mickaël

Association de chasse

L'association communale de chasse est composée de 55 adhérents dont 3 ont moins de 20 ans.
Les associations communales des cantons de Ploërmel, de Mauron et de la Trinité-Porhoët se sont regroupées pour créer un groupement d'intérêt cynégétique dans le but de gérer en commun les populations de faisans, de lièvres et de chevreuils.
A Ménéac, cette gestion commence à porter ses fruits car nous voyons de plus en plus de lièvres et de chevreuils. Nous prélevons seulement un pourcentage d'animaux en fonction des comptages effectués (5 chevreuils et 14 lièvres pour la présente saison). Nous régulons également en battue les nuisibles (50 renards la saison dernière).
Notre repas annuel est prévu le samedi 23 mars 2013.

Associations

AAPPMA La Truite du Porhoët

(Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique)

Bien que le bilan final 2012 ne soit pas définitif, les estimations s'orientent à un maintien voir une légère augmentation du nombre de membres de l'association malgré le contexte difficile de début de saison. Les trois rivières et leurs affluents qui parcourent notre canton ont été affectés par un manque de précipitation hivernale, le niveau d'eau était très bas sur l'ensemble des cours d'eau pour l'ouverture de la pêche à la truite début mars. Après consultation de nos archives, la même situation s'était produite en 1989.La crainte d'assèchement s'est dissipée avec les pluies du printemps et un automne très pluvieux.
L'effort consacré à l'alevinage en truitelles dans les petits ruisseaux est positif, les retours d'informations de différents pêcheurs sur les prises effectuées en rivière sont encourageants pour la saison prochaine.
Les prises réalisées dans les trois étangs de notre association confirment la présence de très beaux spécimens.
Pour la quatrième édition le succès était au rendez-vous à l'occasion de la journée nationale de la pêche le 5 juin à l'étang de la Rosaie à Ménéac, c'est une trentaine d'enfants encadrés par des adultes et un animateur de la fédération de pêche qui on été sensibilisés aux plaisirs de cette activité de loisir.
Il aura fallu cinq années pour achever les travaux d'entretien sur le Léverin du pont du Verger à l'entrée de l'étang de Château-Trô. Merci à la trentaine de pêcheurs et bénévoles pour leur participation à cette journée du 15 septembre.

Liste des distributeurs de cartes de pêche de l'AAPPMA la Truite du Porhoët :

- GUILLIERS – (Stop bar)
- TRINITE-PORHOET (bar des sports)
- MOHON (bar chez Philippe)

Fête nationale de la pêche le 5 juin

- MENEAC (bar de la mairie)

Dates à retenir pour 2013:

- Samedi 9 Mars : ouverture de la pêche à la truite (1° catégorie)
- Mercredi 1 Mai : ouverture de la pêche aux carnassiers (2°catégorie)
- Dimanche 2 Juin : Journée nationale de la pêche à l'étang de la Rosaie à Ménéac (initiation à la pêche pour les jeunes)
- Samedi 14 et Lundi 16 Septembre : journées d'entretien de cours d'eau

A l'occasion de Noël ou d'un anniversaire pensez à offrir une carte de pêche.

Roue Ménéacoise

Vélo et marche

Le club a enregistré 25 licenciés ou adhérents pour cette année 2012, dont 7 féminines ; soit 9 personnes de plus que pour l'année 2011.
4 groupes de cyclo ont été proposés cette année :

- un groupe détente/ loisir (20 à 40 km)
- un groupe débutant (30 à 50 km) ;
- un groupe expérimenté en semaine (40 à 80 km)
- un autre groupe le dimanche matin un peu plus aguerri (en fonction des saisons de 56 à 120 km)

Pour la première fois, une adhérente du Club, Maryline MORIO, a participé à une épreuve organisée par la FFCT Saint-Brieuc/Paris. Bravo Maryline...

La rando annuelle du mois de juin a concentré près de 100 cyclistes et une trentaine de marcheurs.
La section pédestre créée en début d'année comprend environ 35 personnes pour une randonnée hebdomadaire le lundi, répartis sur 2 groupes (8/10 km et 4/5 km + 1 rando pique-nique par mois). Sur son blog, vous pouvez aller découvrir de belles photos et commentaires sur ces sorties ; adresse du blog : http://http-randomeneacoise.over.ove-blog.com/.
Le club souhaiterait également proposer une section VTT, pour l'année 2013, quelques personnes sembleraient intéressées par ce souhait, pour les gens intéressés, merci de prendre contact au 06 78 19 78 47.
Comme vous pouvez le constater, le club se porte bien et souhaite continuer à fédérer le maximum de personnes désirant pratiquer un sport de plein air, et de façon conviviale. Si vous êtes intéressés, contacter la mairie qui vous aiguillera.
Le club « La roue Ménéacoise », vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et tous ses meilleurs vœux de bonheur et santé pour 2013.

Le bureau

Circuits touristiques à Ménéac

En 2002, la communauté de communes du Porhoët a décidé d'engager une politique de développement touristique sur le canton de La Trinité Porhoët. L'objectif actuel étant de développer l'itinérance sur son territoire, celle-ci a pour projet la création de sept circuits vélo-promenade et de huit circuits de randonnée pédestre.

Les circuits vélo-promenade en cours de création

- Vélo-promenade n° 23 : Guilliers—Evriguet—Saint-Brieuc de Mauron
- Vélo-promenade n° 24 : Guilliers—Bois de la Roche
- Vélo-promenade n° 25 : Guilliers—Saint-malo des Trois Fontaines Mohon
- Vélo-promenade n° 26 : Mohon—La Trinité Porhoët
- Vélo-promenade n° 27 : La Trinité Porhoët
- Vélo-promenade n° 28 : Ménéac—Gomené
- Vélo-promenade n° 29 : Ménéac

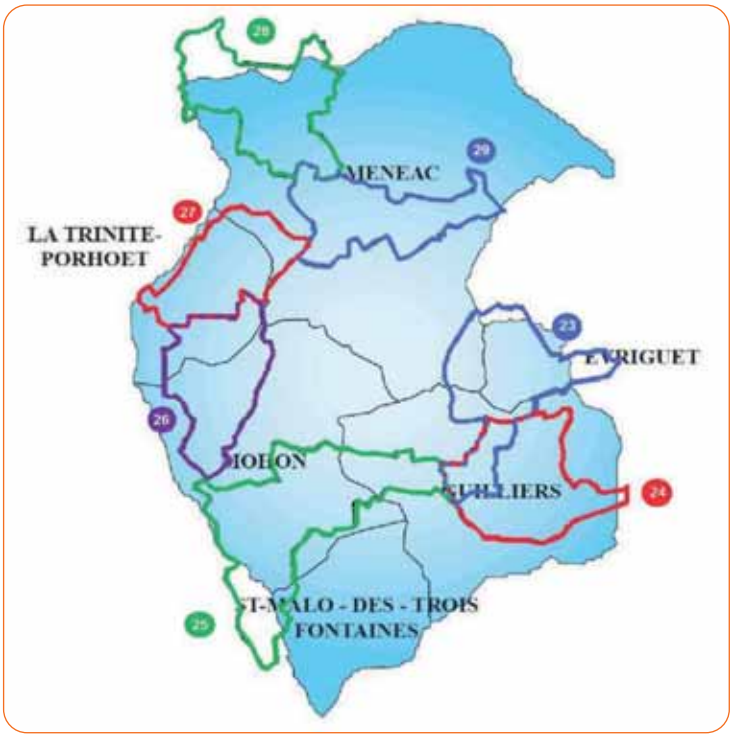

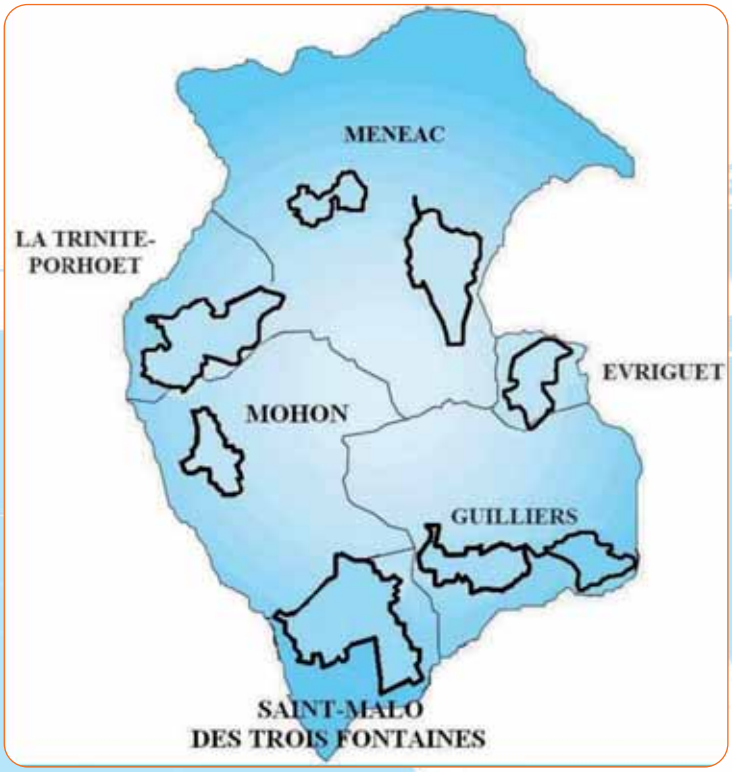

Les circuits de randonnée pédestre en cours de création

- Evriguet : un circuit de 6.8km,
- Guilliers : deux circuits de 9.6km et 11.3km,
- La Trinité Porhoët : un circuit de 14.9km,
- Ménéac : deux circuits de 5.9km et 8.7km,
- Mohon : un circuit de 7.6km,
- Saint-Malo des trois fontaines : un circuit de 16.6km.

Etat-Civil 2012

Naissances

Félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux-nés

12.12	Robin LE BEAU, 2 Rue du 8 mai 1945
20.12	Ethan LEBRETON La Bossette-Loyer
20.12	Elsa LEBRETON La Bossette-Loyer
28.12	Nolan JOUANNIC 8 Rue des Roches Blanches
21.02	Amandine JUMEL 19 Rue de la croix verte
4.03	Lélia WOLF La Ville-ès-Epées
6.03	Maëline ROCHARD Le Pont-Rio
11.03	Margot HERVE Leute
22.05	Mathis BART 5 Rue Elie Ange Perret
13.06	Ambre LELIEVRE Camblot
15.06	Laouenn DINEL 1 Loti. Les Sénardières
30.06	Noëline FLATRES 8 Rue Charles de Gaulle
13.07	Lia DA SILVA MONTEIRO Le Hingray
26.07	Noam LE GRAND LIMOUX 9 Rue de la République
22.08	Jean LE FLOCH Janiguen
31.08	Maéline BOSCHET La Ville-Jéhan
05.09	Lylou GUILLON Chaubusson
27.09	Liam GOUVIEZ Le Breil-Oréal
27.10	Lorenzo DESLANDES Launay-Pinel
06.11	Sanna LELIEVRE Le Ménehy

Mariages

Félicitations et meilleurs vœux de bonheur aux mariés

28.04	Annick CARLU et Sylvain PUTTEMANS
26.05	Annaïck PERZO et Mickaël LELANDAIS
16.06	Gwendale GUINY et Kamel LAFI
23.06	Audrey GUILLOUX et Jason FLEURIé
21.07	Rose-Marie BERTHELOT et Sébastien SALON
27.07	Eléonore GUERIN et Aurélien HERVE
01.09	Michèle GUERIN et Rodolphe FLEHO

Décès

Sincères condoléances aux familles des défunts

Décembre 2011

12.12	Clémence JEGOREL, veuve VERVOITTE, Kerbéquet

Janvier 2012

15.01	René BRILLAND, Coëtbily
22.01	Fernande GABILLARD-MEMBROLLES, veuve CLAVERO, Résidence de la Métairie
31.01	Alain ISOULET, rue de la Forge

Février

01.02	Emile CHANTREL, Résidence de la Métairie
14.02	Auguste LE BRETON, la Fardière
16.02	Jean COQUELIN, La Verca

Mars

11.03	Emile PERANT, Rue de Coëtlogon
20.03	Marie PIRIO, veuve PEDRONO, Résidence de la Métairie
26.03	Pauline HERVE, veuve PENCOLE, Brignac

Mai

15.05	Odette DAUBAIRE, veuve URIEN, la Ville-es-Bruniaux
18.05	Louise DARTOIS, veuve PORTIER, Résidence de la Métairie

Juin

08.06	Jean DUBREUIL, Résidence de la Métairie
13.06	Marie MAUCARRE, veuve NOUVEL, Résidence de la Métairie

Juillet

10.07	Roger LORFEUVRE, Résidence de la Métairie
16.07	Hélène HAMERY, veuve HAMERY, Résidence de la Métairie
27.07	Joël BRANQUET, Grand-Guénan
29.07	Lucie MARIVIN, veuve DOMEON, La Villain-ès-Bouvets
31.07	Pierre HERVE, Résidence de la Métairie

Août

11.08	Marie COMMUNIER, veuve PRODHOMME, Résidence de la Métairie
13.08	Marie RENOUARD, veuve AUFFRAY, Résidence de la Métairie
19.08	Paul GAUDAIRE, 4 Résidence de la Métairie

Septembre

12.09	Alain COURTEL, Landual
16.09	Victorine CHAUVEL, veuve POSNIC, La Bossette-Loyer

Octobre

06.10	Geneviève PENCOLE, veuve URIEN, Résidence de la Métairie
16.10	Marie MATHIEU, veuve SERVIGE, Résidence de la Métairie
19.10	Nelly LE GOFF, Le Tertre Mérot
21.10	Célestine LEGOUAIL, veuve SURLEVE, La Ville-ès-Epées

Décembre

04.12	Claude LE LAY Résidence de la Métairie
09.12	Gérard RENAULT 8, rue de la Métairie
14.12	André FLEHO Le Hinguet
18.12	Michel BABATASI Kerboudet

Calendrier des fêtes 2013

Février

Sam 9 : Bœuf bourguignon – école St Jean Baptiste

Mars

Sam 2 : choucroute – Hermine football

Dim 10 : repas du club des Toujours Jeunes

Sam 16 : Théâtre – Métairie Animations

Sam 23 : repas de la société de chasse

Avril

Lun 1er : lâcher de truites – Etang de Chef de ville
Amicale des sapeurs-pompiers

Lun 1er : Chasse aux œufs : Chapelle du Gast

Sam 13 : Loto à la salle des sports – Métairie Animations

Sam 13 : Poulet basquaise à emporter
Hermine volley-ball

Dim 14 : Théâtres des Poulbots – Arts et culture

Mai

Jeu 9 : Tournoi de foo t – Hermine football

Jeu 9 : Vide grenier à St Yger

Dim 26 : Repas organisé par la paroisse

Juin

Dim 16 : kermesse de l'école St Jean Baptiste

Dim 30 : kermesse de l'école publique

Sam 29 : Fouée de la St Jean au patronage

Juillet

Dim 7 : Vide grenier à l'EHPAD : Métairie Animations

Dim 14 : Bal et feu d'artifice des sapeurs-pompiers

Septembre

Dim 8 : Pardon de la Chapelle du Gast

Sam 21 : Couscous – amicale des sapeurs-pompiers

Octobre

Dim 13 : Repas du club des Toujours Jeunes

Sam 26 : Poule au riz – Judo club

Décembre

Dim 1er : Sainte Barbe – Amicale des sapeurs-pompiers

Ven 6 : Téléthon

Dim 25 : Bal disco – Les Trolls s'affolent

Ménéac 2012 en images

Concours de pêche des Pompiers

Carnaval de l'Ecole Publique

Chasse aux œufs à la Chapelle du Gast

Pompiers

Carnaval de l'Ecole Privée

Le cimetière de Ker Anna

Création et impression : imprimerie ICP - Parc d'Activités La Lande du Moulin 56800 PLOERMEL - 02 97 72 39 42 - www.image-in-icp56.com